

# Expédition Sasquatch 2014

15 - 31 août



Léon Brenig, Belgique, Philippe Coudray, France

## Table des matières

L'équipe, les lieux, la recherche	3
Le matériel emporté	4
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1- La région de Ashford</b>	<b>6</b>
Le Christine lake	15
Big Creek Camping	19
<b>2- La région de Taidnapam</b>	<b>21</b>
<b>3- Le camping Merrill</b>	<b>32</b>
Ape Canyon	44
Goat Mountain	48
<b>4- Indian Heavens</b>	<b>54</b>
<b>Les témoignages</b>	<b>57</b>
<b>Conclusion</b>	<b>58</b>

Photo de couverture : lac Merrill.

### L'Équipe 2014 :

- **Léon Brenig**, 67 ans, professeur à l'Université et chercheur en physique, Belgique. Exploration de terrain et instruments de vision nocturne.
- **Philippe Coudray**, 54 ans, illustrateur et auteur BD, France. Recherche de terrain et photos 2D et 3D.

### Lieux de recherche :

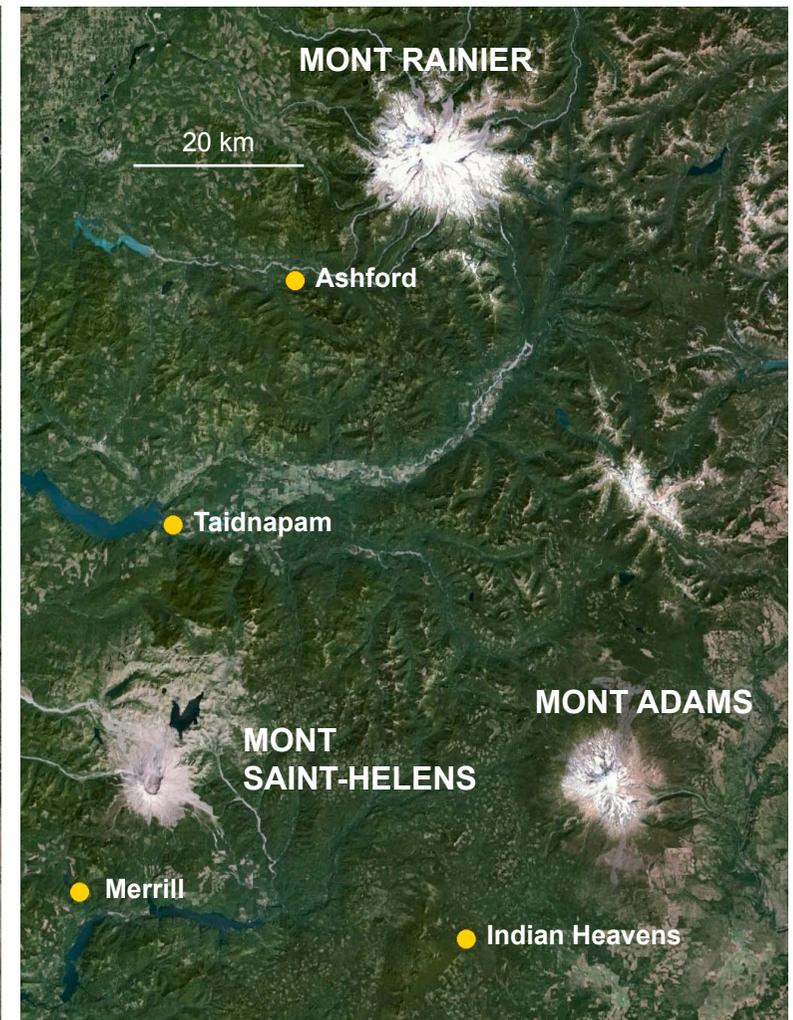
#### États-Unis,

#### État de Washington :

- La région de **Ashford**, au sud-est du Mont Rainier.
- La région de **Taidnapam**, au nord du Mont Saint-Helens.
- La région du lac **Merrill**.
- La région de **Indian Heavens**

### But de la recherche :

L'expédition Sasquatch 2013 ne prétend pas résoudre seule le débat sur l'existence du Bigfoot-Sasquatch. Notre action n'est qu'une modeste contribution à cette question. Notre but est de découvrir davantage d'indices de l'existence matérielle d'un possible primate bipède non-humain dans ces parties de la côte ouest nord-américaine. Notre objectif est de trouver suffisamment de preuves de la présence de ces primates bipèdes dans le dessein d'obtenir leur protection



légale et des mesures concrètes de protection de leur aire de répartition. Nous nous efforçons également d'impliquer la communauté scientifique dans la question du Bigfoot-Sasquatch aussi bien

dans la recherche de terrain qu'en laboratoire. Notre approche est purement scientifique et ne considère pas l'existence de tels primates comme acquise.



## Le matériel emporté :

Léon :

- Une caméra sport SONY Action Cam HDR-AS30V, grand angle avec caisson étanche.
- Un intensificateur de lumière Pentax PysersGI night vision monocular of PNP-M type, génération 2+

Philippe :

- Un appareil photo Pentax K5, avec deux objectifs, 18-135 et 28-200 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D en anaglyphes (visibles avec des lunettes rouge et bleue) avec l'aide du logiciel libre StereoPhoto Maker.
- Un enregistreur Olympus Digital Voice Recorder WS.

En commun :

- Une caméra thermique FLIR HM-324 XP+ : Capteur de 320 x 240 pixels, permettant de photographier et de filmer. Elle fonctionne avec 4 piles AA.

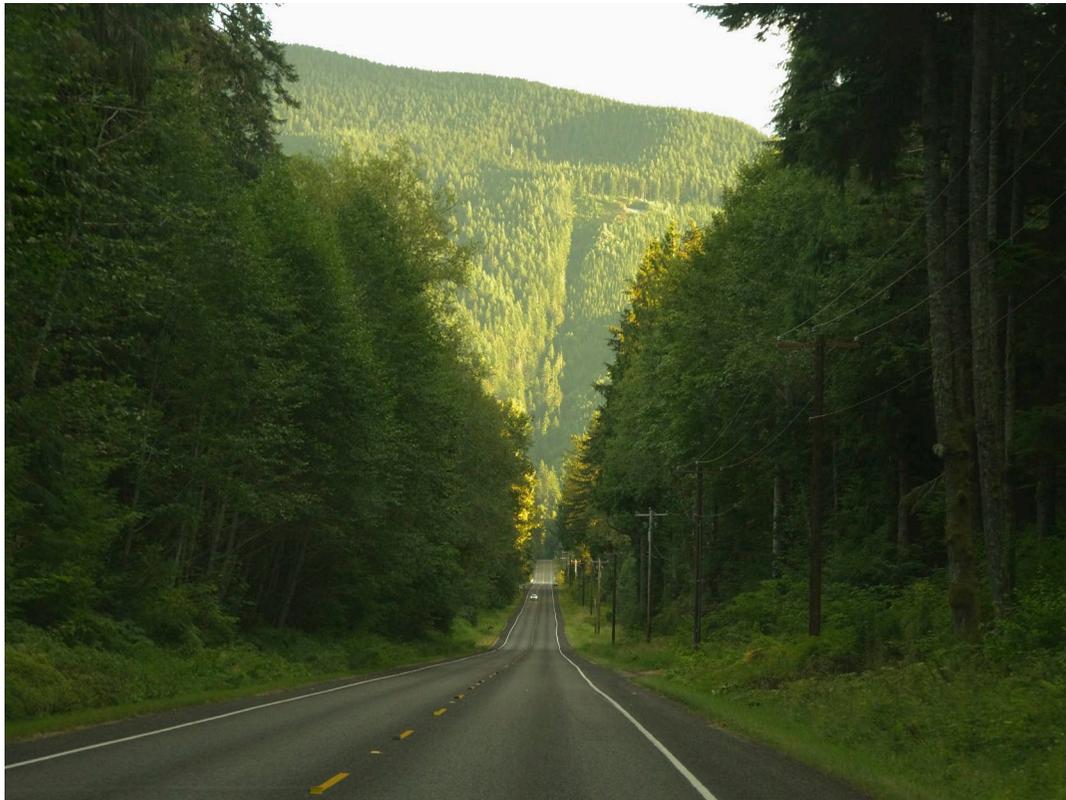


De gauche à droite : Léon, Philippe. Derrière eux : le mont Saint-Helens, volcan dont la dernière explosion remonte à 1980.

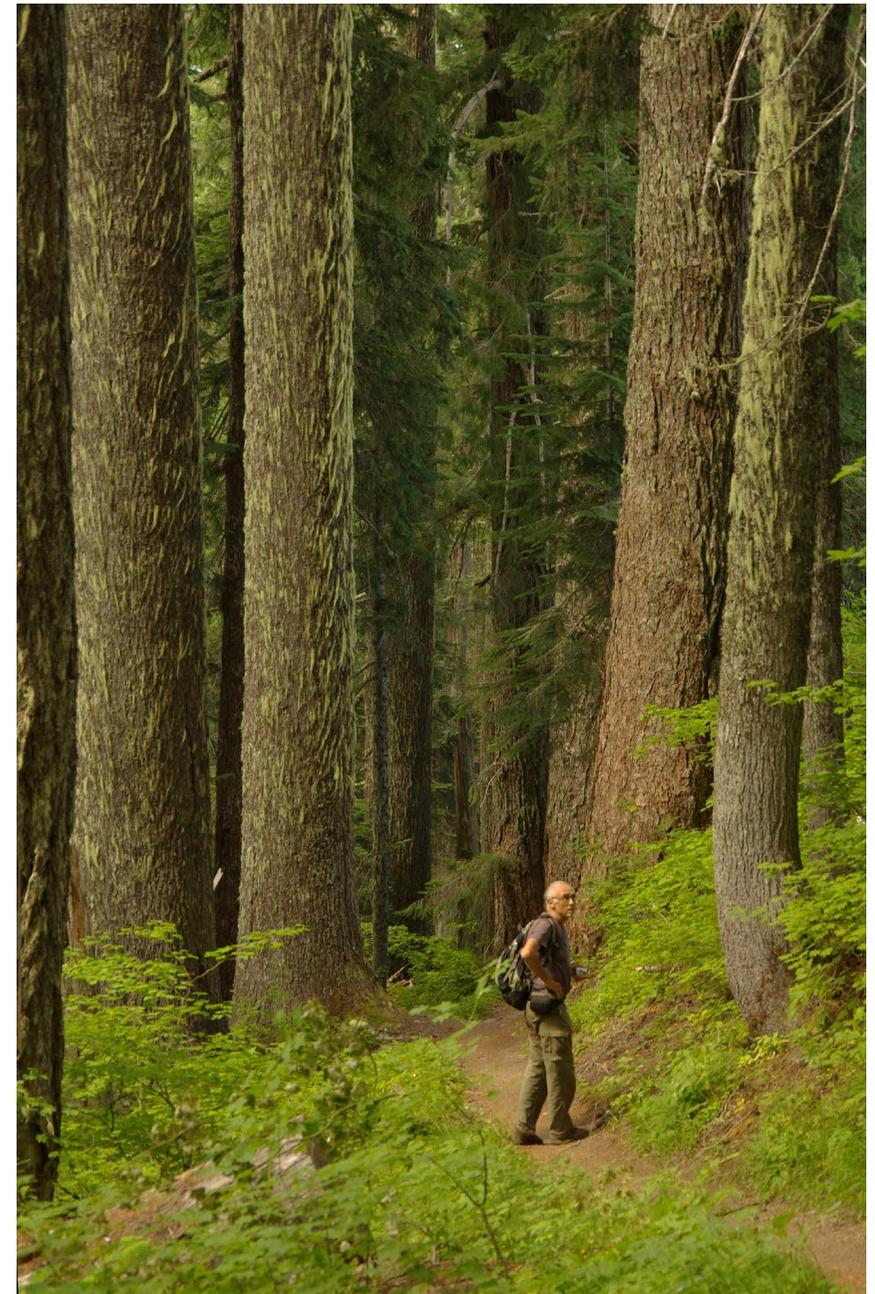


## Introduction :

Après cinq explorations de la région de Sechelt et quelques autres lieux de la Colombie Britannique, nous avons décidé de prospecter plus au sud, dans l'État américain de Washington, haut lieu également de témoignages d'observation de sasquatchs. Nous avons atterri à Seattle et nous sommes approchés de deux volcans : le Mont Rainier, qui culmine à 4393 m, et le Mont Saint-Helens, un peu moins haut, dont l'explosion en 1980 le fit passer de 2950 à 2549 m. Non loin, un troisième volcan défie les nuages à 3742 m, le Mont Adams, qui a explosé dernièrement en 950. Tous ces volcans se situent dans la chaîne des Cascades, région entièrement volcanique et parcourue de nombreuses sources d'eau chaudes. Le climat nous a paru encore plus chaud et humide qu'en Colombie Britannique, la végétation luxuriante, les lacs de montagne de température clémente. La forêt est, comme en Colombie Britannique, de type pluviale, composée de hauts conifères d'espèces variées, associés à de plus rares feuillus (aulne, érables).



Région d'Ashford



Région du Mont Saint-Helens

## 1- La région de Ashford :

Nous avons investi ce territoire à cause d'une observation récente en 2014, relayée par le BFRO. Nous avons campé au Big Creek Camping, et exploré essentiellement un territoire situé au nord-est d'Ashford, en suivant la piste 59 à partir de la route 706, de laquelle partaient sur la gauche deux vieux chemins, inaccessibles aux voitures.

**Arbres déracinés et cassés :** l'entrée des deux chemins est encombrée d'arbres cassés, déracinés et encore verts, essentiellement des aulnes rouges d'environ 12 cm de diamètre. Certains barrent la route. On trouve des branches cassées, tordues, et des rameaux brisés tout au long des deux chemins. A l'entrée, les arbres déracinés et cassés se trouvent aussi à quelques mètres dans le sous-bois. Les morceaux correspondant à certaines souches cassées sont absents. Tout cela ressemble plus à un travail de gorilles en furie qu'à un entretien raisonné par l'homme, même si l'on observe également le long du chemin quelques branches sciées, dues à un

minimum d'entretien par les gardes forestiers. Nous avons tenté de déraciner nous-mêmes des aulnes de 12 cm de diamètre, sans succès.

**Structures :** à une vingtaine de mètres de l'entrée du premier vieux chemin, le plus bas, se trouvait une structure de branches dont l'aspect semblait au moins en partie artificiel, et qui ressemblait à une autre trouvée sur un vieux chemin en Colombie britannique en 2010. A l'entrée du deuxième vieux chemin, il y avait une structure en croix, suivie d'un arbuste vert plié et vrillé. Cette croix, coincée contre un tronc, semble artificielle :

- Les deux branches qui la composent sont coincées fortement par un système de fourche qui rend l'ensemble solide.
- Elles semblent avoir été arrachées à environ 2,50 m de hauteur à l'arbre sur lequel elles reposent.
- Elles sont enfoncées d'environ 2 cm dans le sol.
- Les rameaux de ces branches ont tous été arrachés sans exception. Ce sont peut-être eux qui sont déposés au sol pas loin de là.

L'arbuste (4 à 5 cm de diamètre) plié et vrillé suppose une forte « poigne ».



Structure sur un vieux chemin trouvée en 2010 en Colombie Britannique



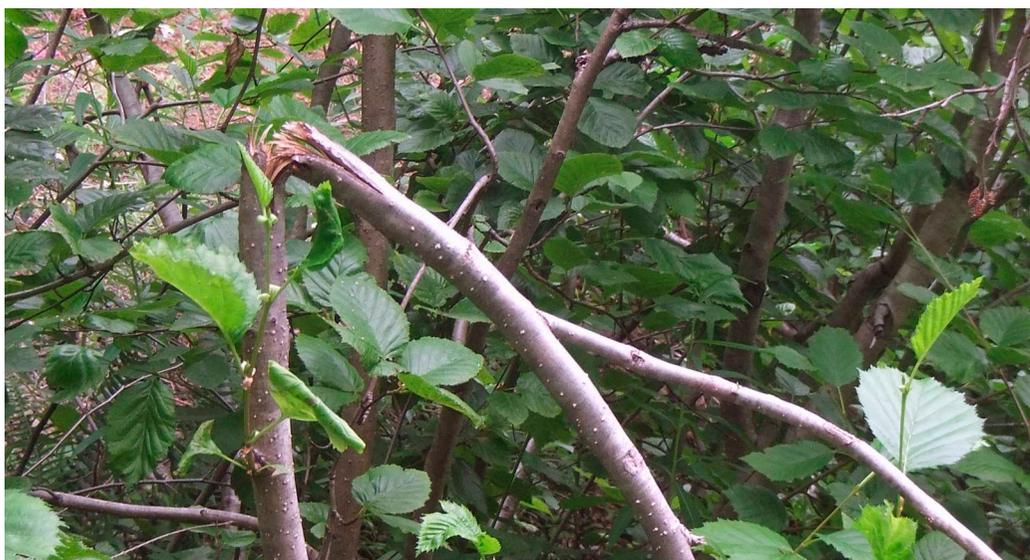
Structure en croix à l'entrée du deuxième vieux chemin près de Ashford, suivie d'un arbuste plié et vrillé, 2014.



Structure à l'entrée du premier vieux chemin trouvée en 2014 près de Ashford, à comparer avec celle de 2010 (au-dessus).



Troncs déracinés et laissés sur le sol du premier vieux chemin, et troncs, arbustes, et branches cassés tout le long des deux vieux chemins.



Cet arbuste, situé à l'entrée du deuxième vieux chemin, après la croix, est plié et vrillé. On le voit en arrière-plan sur la photo de la page précédente.



Arbre déraciné, situé à l'entrée du premier vieux chemin.

**7 coups** : nous avons suivi, le lundi 18 août en début d'après-midi, le premier vieux chemin sur environ 1,5 km. Pendant notre déplacement, nous avons frappé de temps à autre des coups sur les arbres avec les branches que nous trouvions sur le sol, en espérant obtenir une réponse. A 15h30, Léon frappe un coup contre un arbre. Environ une minute et demi plus tard, nous entendons, en provenance de la forêt en forte pente, en bas du chemin, un coup très

fort, résonnant comme du bois contre du bois. Philippe lance l'enregistreur. Un deuxième coup se fait entendre, identique au premier. Puis 12 secondes après, cinq coups consécutifs, très rapides et puissants explosent dans le sous-bois. Sur les 7 coups, les 6 derniers ont été enregistrés. Nous décidons de nous cacher en nous accroupissant sur le bord arrière du chemin, en espérant que l'auteur des coups se rapproche. Nous attendons

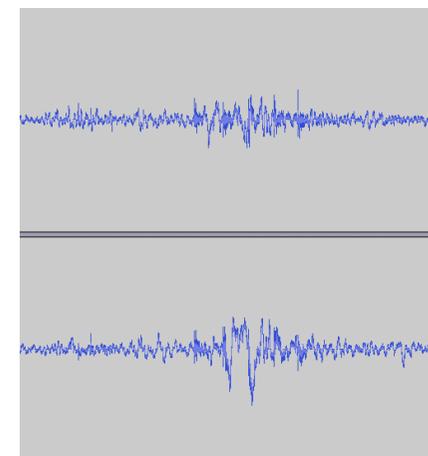
plusieurs minutes, entendons de très légers bruissement de buissons. Rien ne se passe. Léon décide d'envoyer des cailloux, pour provoquer une réaction. Après plusieurs minutes, nous entendons un fort craquement sur la droite. La créature, quelle qu'elle puisse être, semble s'éloigner. Caractéristiques des coups :

- Ce n'étaient pas des coups de feu.
- Puissants : nous n'avons jamais pu en produire de tels avec les branches pourries ou cassantes que nous trouvions.
- Nous avons noté un léger déplacement vers la gauche entre chaque coup ou série de coups.

Nous avons appris par la suite que la chasse à l'ours est ouverte depuis le 15 août, et que des chasseurs peuvent se trouver dans les forêts. Pour qu'un homme produise ce son, il faudrait qu'il soit, à notre avis, équipé d'une batte de base ball, avec laquelle il frapperait très violemment.



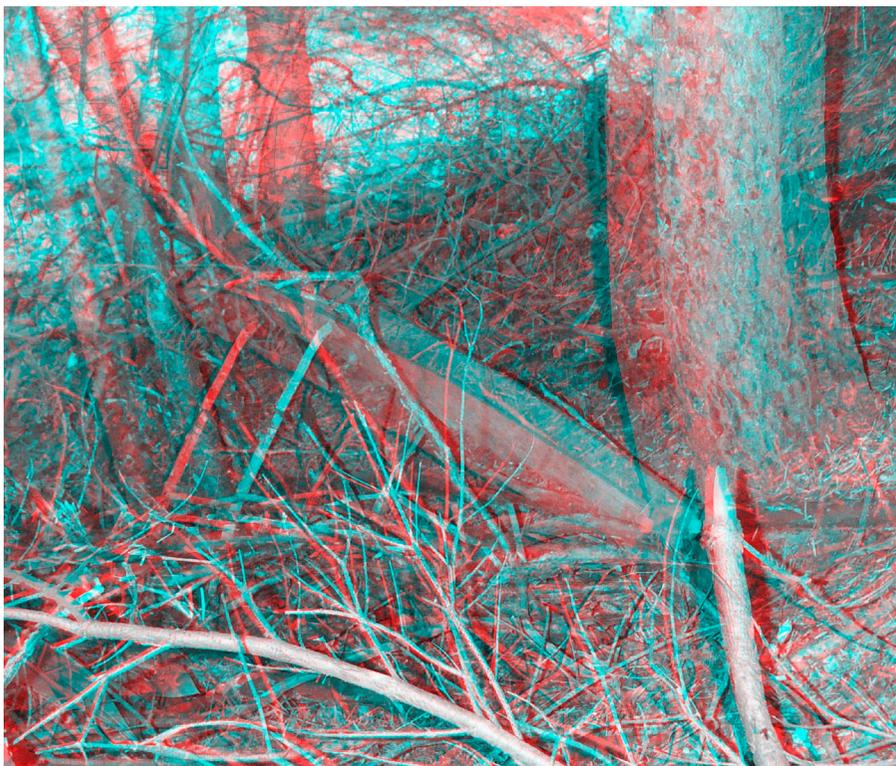
Le lieu où nous avons entendu les 7 coups : des traces de flaques d'eau pourraient correspondre à d'anciennes empreintes.



Les 5 coups sur le logiciel Audacity

**Une croix :** en suivant ce premier vieux chemin, après quelques centaines de mètres, nous observons une piste animale qui démarre sur notre droite. Nous la suivons sur quelques mètres et observons ce qui semble être une structure en croix, composée de deux sapins morts. L'un d'eux au moins est brisé et déplacé loin de sa souche.

On peut ci-dessous (photo 3D) voir la base du sapin couché, permettant de constater qu'il a été cassé avant d'être placé à cet endroit.





Le mont Rainier vu depuis la crête.



Camping de l'autre côté de la crête.

**Cris** : la piste 59 passe une crête, puis redescend sur quelques kilomètres et s'arrête. Nous avons campé une nuit de l'autre côté de cette crête, au bord d'un chemin. Le jeudi 21 août au matin, pendant une demi-heure, entre 6h45 et 7h15 environ, se font entendre des cris lointains en provenance de la crête, à peine audibles. Des cris longs, plats et réguliers, assez aigus, d'environ 7 secondes chacun. Ces cris en rappelaient d'autres entendus en Colombie Britannique. L'enregistrement ne donna rien, l'enregistreur étant trop faible pour des cris à peine audibles.

**Empreintes ?** sur le chemin au bord duquel nous avons campé, nous avons trouvé ce qui pourrait ressembler à une empreinte de pied (GPS approximatif : 46°47'45.49"N 121°57'33.07"W). En remontant sur la crête, une autre empreinte possible mais non certaine se trouvait dans le sable : 46°47'21.1"N 121°57'37.6"W. Voir détails pages suivantes.



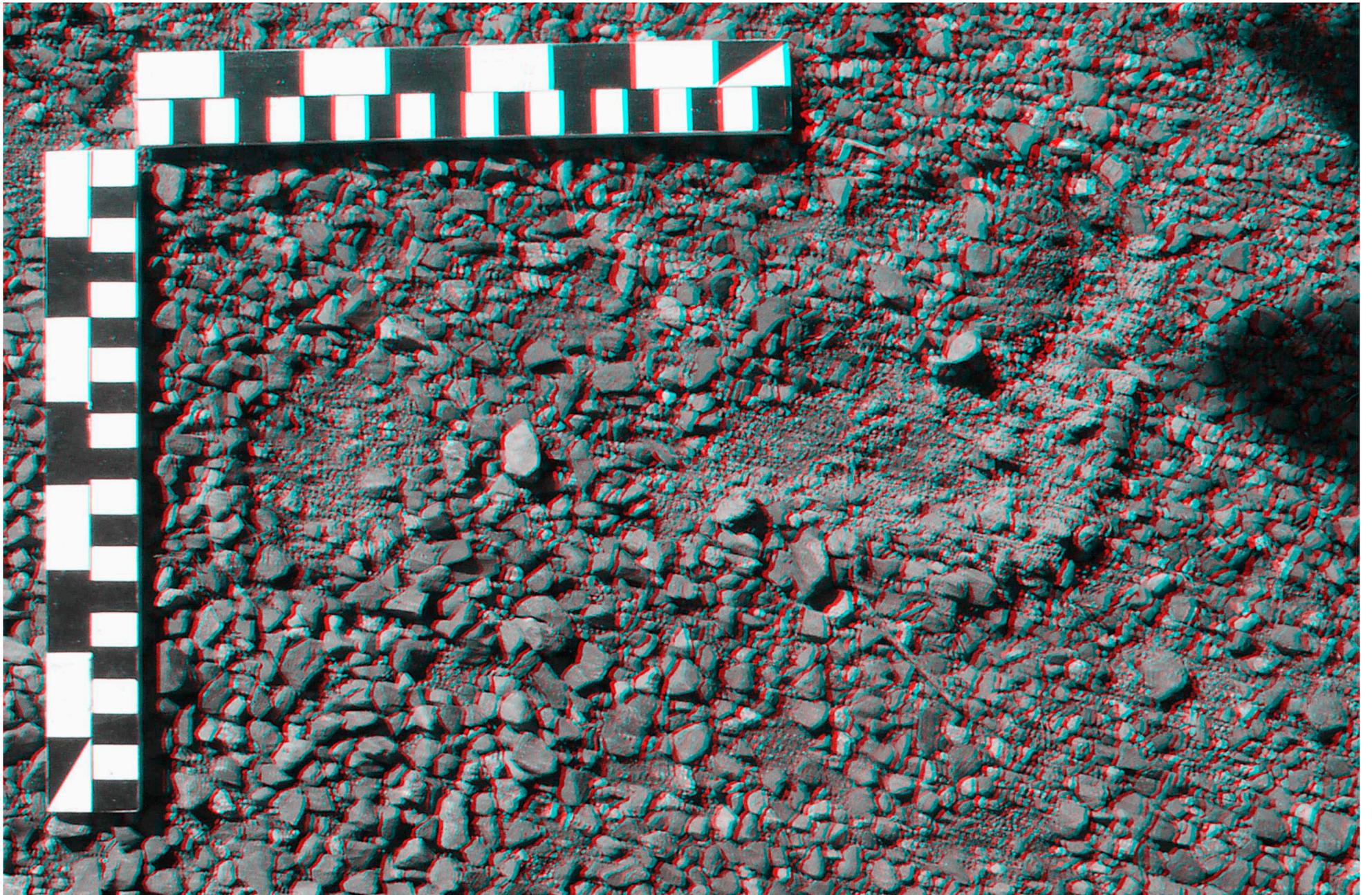
Des myrtilles bleues et rouges, récoltées par les indiens.



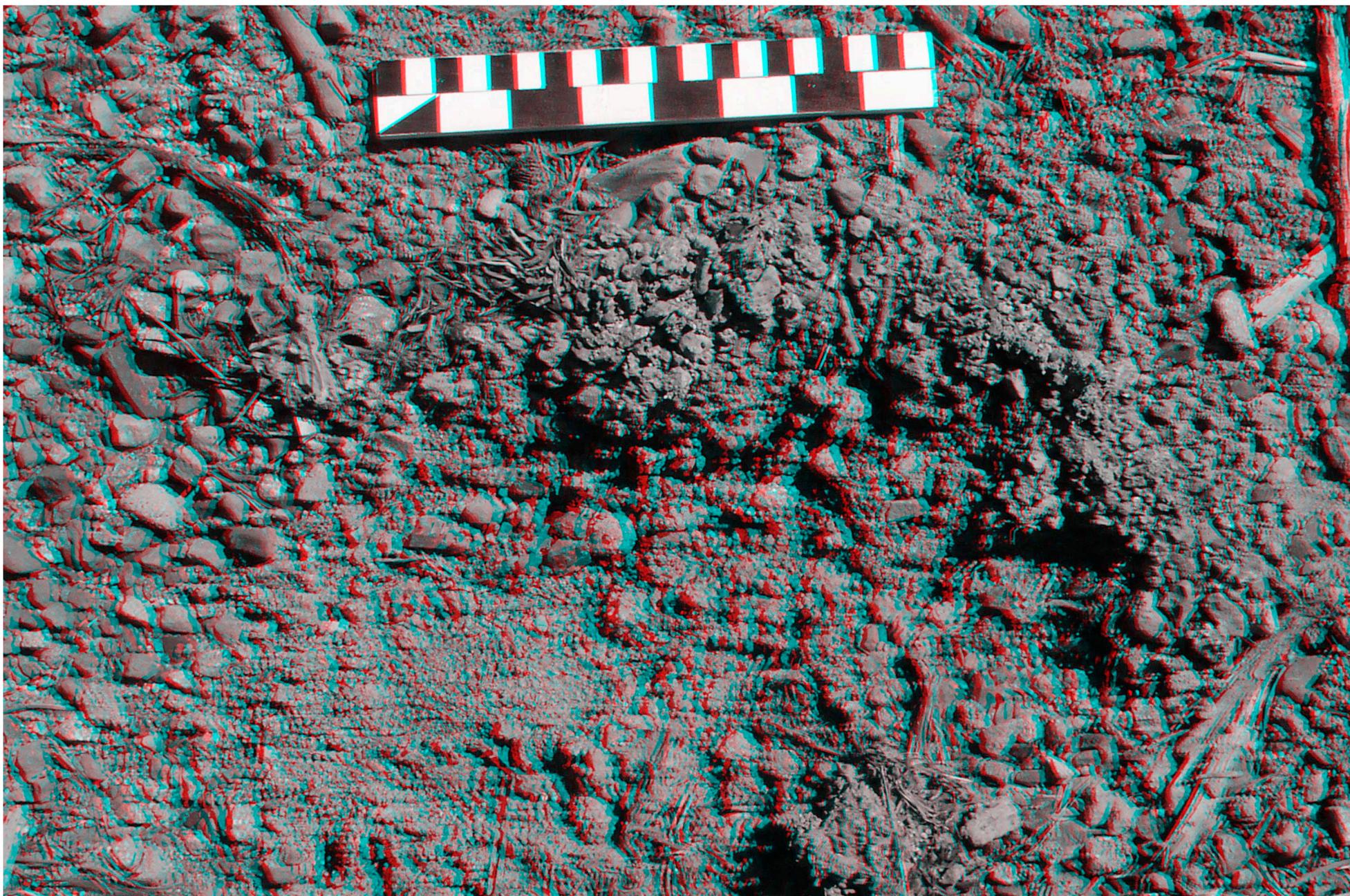
Empreinte du chemin 28 cm



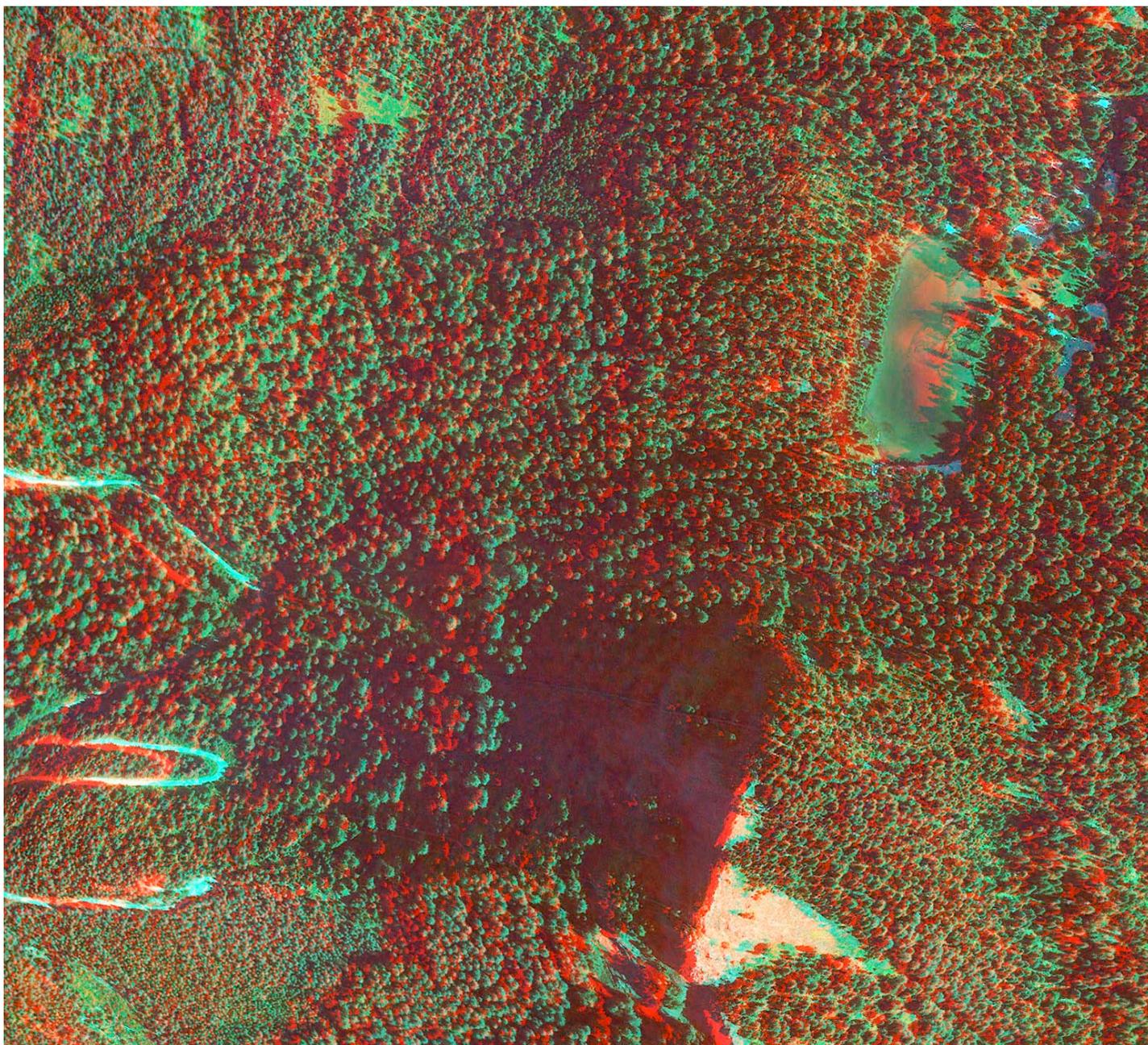
Empreinte de la crête 29 cm



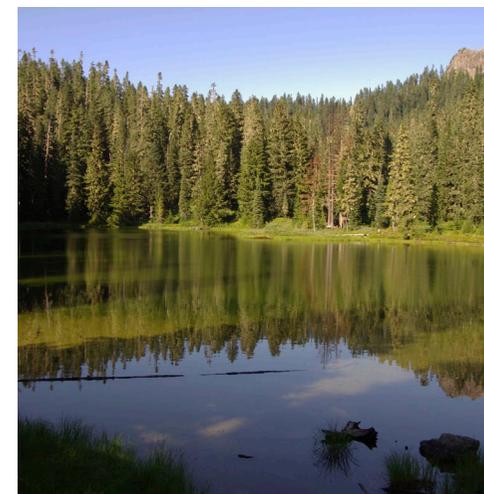
Empreinte du chemin 3D



Empreinte de la crête 3D



Le **Christine lake** : il s'agit d'un petit lac se situant à l'entrée du parc national, accessible par un chemin pédestre partant d'un petit parking. La vue 3D (réalisée à partir de deux images Google Earth) permet d'apprécier le dénivelé à partir du parking situé en bout de piste en bas à gauche.



**Branches de Sorbier** : arrivés au lac, pas loin duquel campait un pêcheur, nous découvrons près de la berge, le long d'un tronc et sur le sol, une accumulation de branches de sorbier étalées, qui ont été arrachées (et non sciées) et dont les fruits sont encore verts ou en bourgeons. Il s'agit de la variété *Sorbus sitchensis*, qui pousse en montagne et dont les feuilles ont une extrémité arrondie. De l'autre côté du tronc, en arrière, on peut voir une accumulation de branchettes de sapin encore vertes, dont une partie était sciée, une autre arrachée. Dedans, quelques ordures déposées.





Des sorbiers se trouvaient bien à une trentaine de mètres de là, mais nous ne vîmes aucune branche arrachée. Les fruits, encore verts ne semblaient pas avoir été consommés. Quant aux branches de sapin, il y avait branches sciées pour l'entretien du chemin, mais aussi des branches arrachées. La raison de ces amas de branches, sorbier ou sapin, n'est pas claire.



Branche de sapin sciée.



Branche de sapin arrachée.



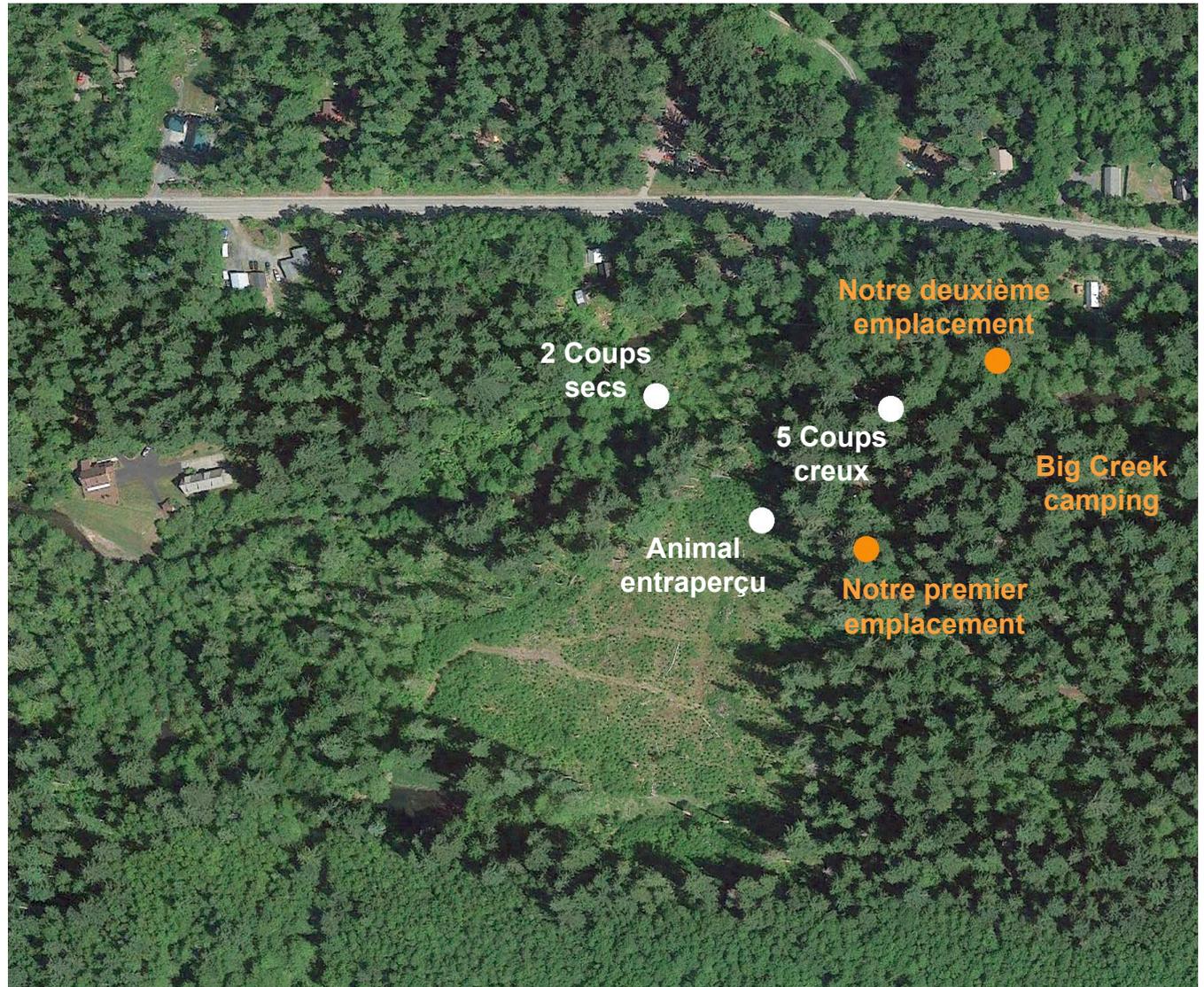
Les sorbiers poussant à 30 mètres, dont les fruits sont encore verts.



On peut ajouter, toujours au Christina lake, des traces de pieds sous l'eau, de petite taille et floues, pouvant être des traces d'enfants humains.



**Le big creek camping** : la présence ou non d'un bigfoot proche de ce camping reste en question. En effet, dans le terrain situé derrière notre emplacement, le lundi 18 août à 7 heures du matin, Philippe entend deux coups frappés dans le sol, il voit les buissons bouger et semble apercevoir un peu de sombre entre les buissons, à faible hauteur (un mètre). Il s'approche sans lâcher le lieu du regard jusqu'à rejoindre l'endroit. Il ne voit ni n'entend aucune fuite d'animal. En repartant, il entend deux coups secs semblant provenir de la forêt à une trentaine de mètres de là. Au retour au camping en fin d'après-midi, nous trouvons un gros caillou posé sur notre table de camping. Puis le dimanche 24 août, alors que nous campions dans un autre emplacement du même camping, depuis sa tente, Philippe entend 5 coups creux à 7h15, provenant de la forêt proche près de la sortie du camping à gauche. Les cerfs, qui étaient présents sur ce terrain, peuvent taper du pied sur le sol, mais leur fuite est généralement visible. Il peut s'agir d'une suite de coïncidences : un cerf qui fuit silencieusement, des coups en provenance des maisons situées derrière, et un caillou déposé par une corneille (en leur supposant un tel comportement).





5 km

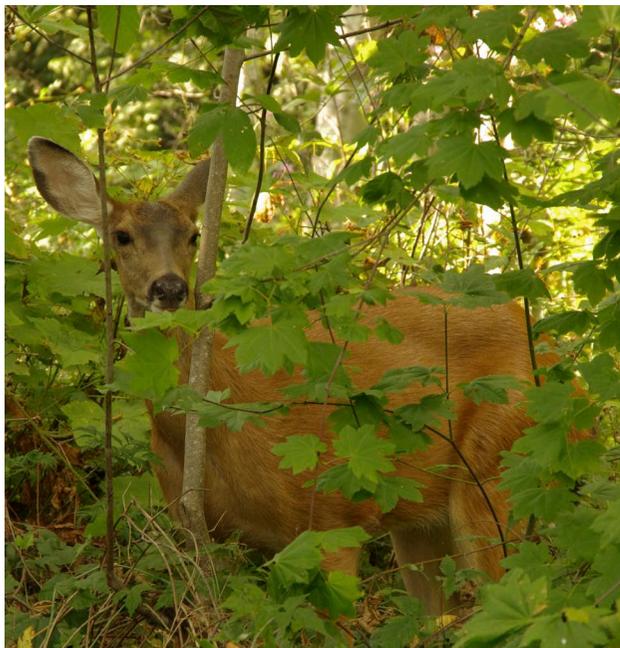
**Carte des lieux explorés :**

- 1 - Big Creek Camping
- 2- Premier vieux chemin (7 coups)
- 3- Deuxième vieux chemin (structure en croix)
- 4- Campement sur le bord d'un chemin (cris lointains à 7 heures du matin. Les cris provenaient d'une crête située entre les numéros 3 et 4, ainsi que l'empreinte de 29 cm, pages 12 et 14).
- 5- Lac Christina (dépôt de branches de sorbier).

Le mont Rainier se trouve au nord-est.

## 2- La région de Taidnapam :

Nous nous sommes déplacés dans le camping du même nom, situé au bord du lac Riffe. Un pont permettait d'accéder à une piste interdite aux voitures en raison des risques d'incendie. Aux abords du camping, nous croisons une biche de cerf muet dont la confiance était totale : elle nous a observé à deux mètres sans la moindre crainte.

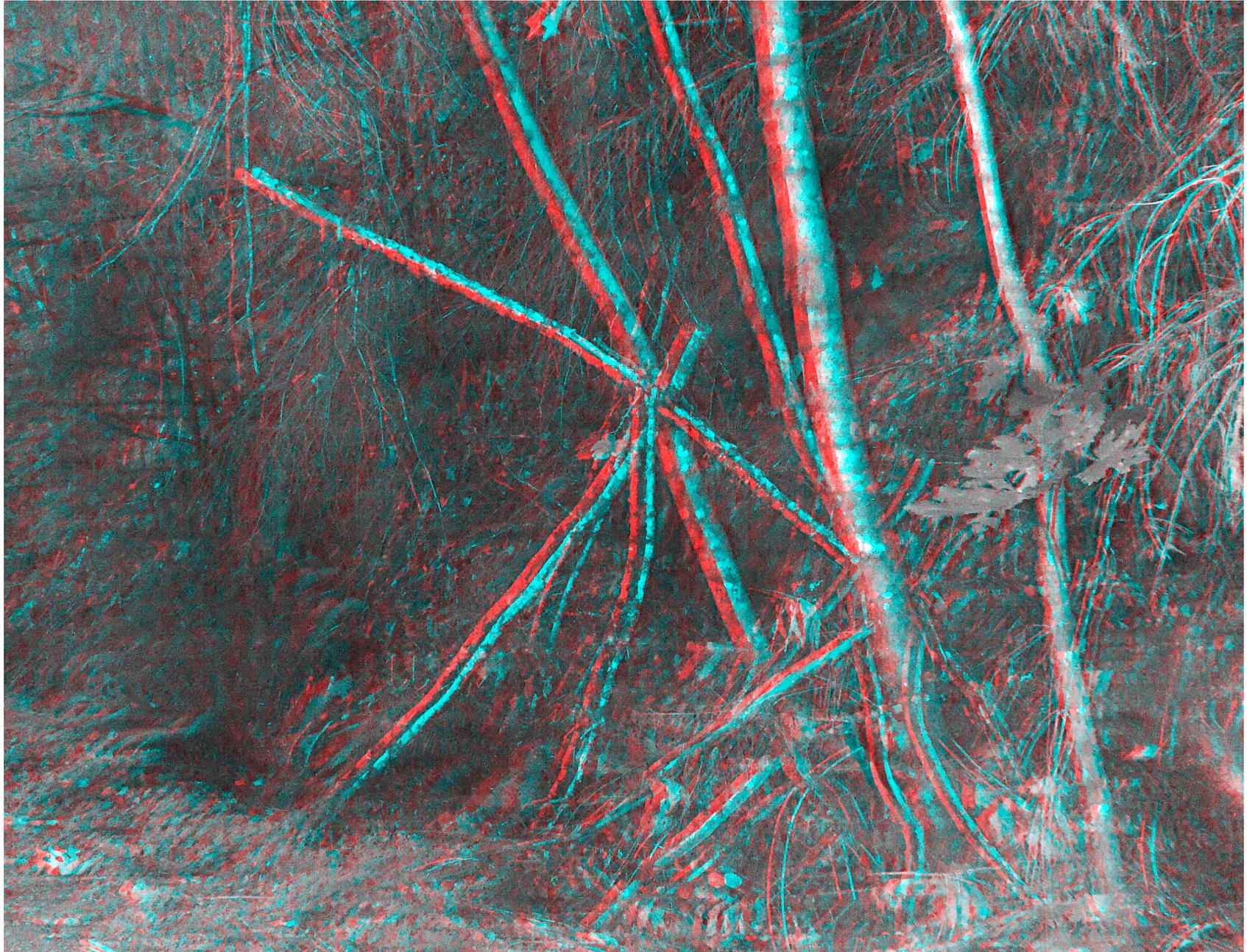


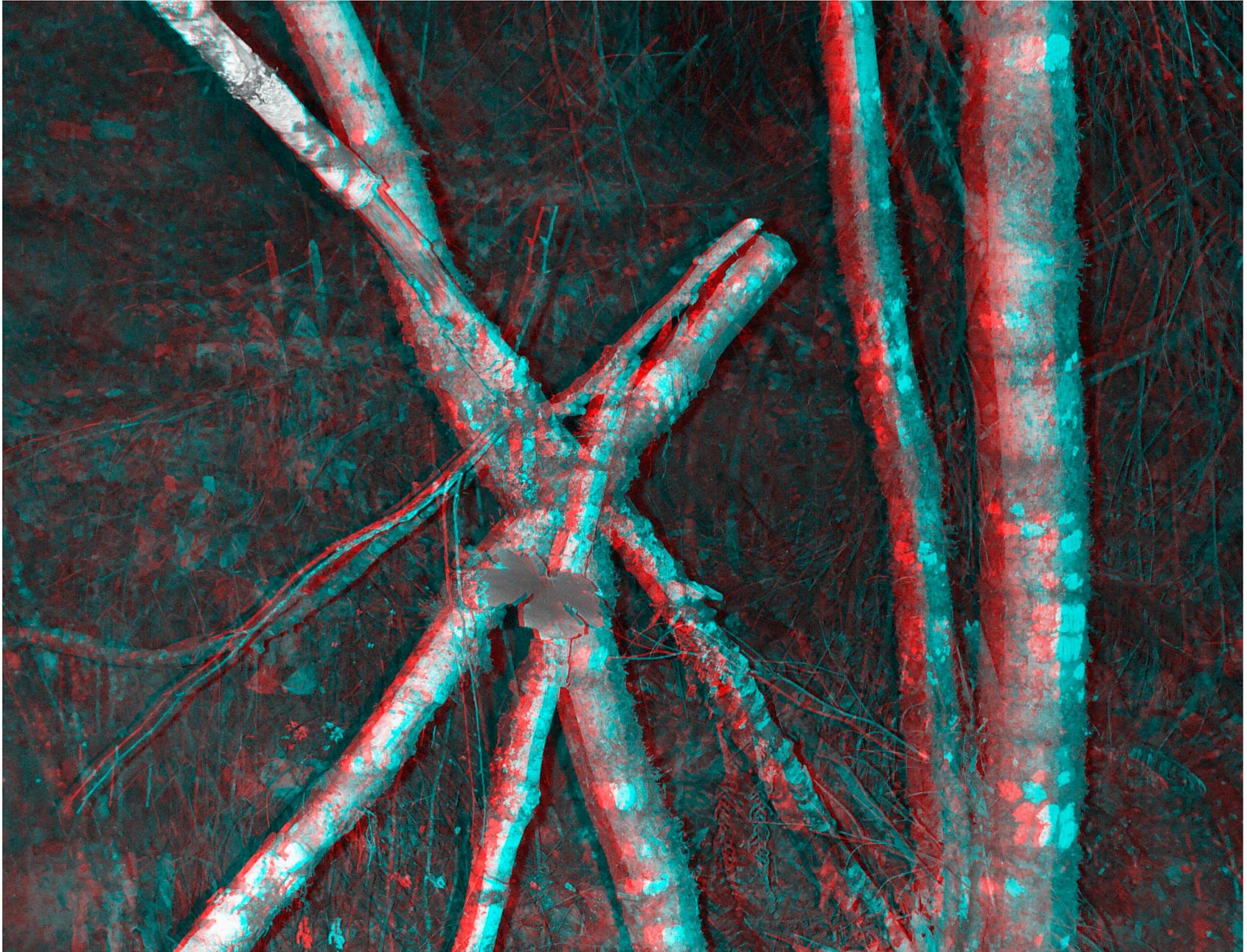
Lundi 25 août, nous traversons le pont et empruntons jusqu'au bout la piste qui monte, pendant environ trois heures.

**Structure possible** : sur le bord de cette piste, aux coordonnées 46°27'22.0"N 122°09'37.1"W, nous découvrons un assemblage de branches en forme d'étoile.

Les photos stéréos, page suivante, permettent de montrer que l'étoile est composée d'une cinquième branche qui provient de derrière.







**La grotte :**

La fin de la piste se prolonge par un chemin pédestre qui, au-delà d'environ 200 mètres, passe en-dessous d'une petite grotte. Elle est vide : nous n'y trouvons que quelques rameaux et brindilles, dont certaines carbonisées. Pas de trace de fumée au plafond.

Nous constatons que des pistes animales descendent de la forêt de part et d'autre de cette grotte. L'une d'elle traverse le chemin pédestre et continue dans la pente.



En contournant cette grotte par la gauche, nous arrivons à un abri sous roche. Au sol de cet abri, nous découvrons un rassemblement de 10 objets plutôt colorés :

- Un collier en plastique (fillette)
- Un tube en plastique pour faire des bulles (fillette)
- Un « lanceur de disque » dans son sachet (fillette)
- Des anneaux en plastique reliés (fillette)
- Une bague en plastique rouge (fillette)
- Une bague en plastique argenté (fillette)
- Un élastique à cheveux ((fillette)
- Un crayon
- Une partie de porte-clef rouillé
- Un robinet en plastique à visser

La photo ci-contre montre les objets tels qu'ils ont été trouvés, en dehors de la bague argentée, qui était située de l'autre côté de la piste animale, et que nous avons replacée à côté du tas.

Le fait remarquable est que se trouvent dans cette réunion au moins deux objets ne pouvant appartenir à une fillette : le porte-clef et le robinet en plastique, objet se vissant sans doute sur un jerrican ou autre récipient destiné à verser de l'eau.

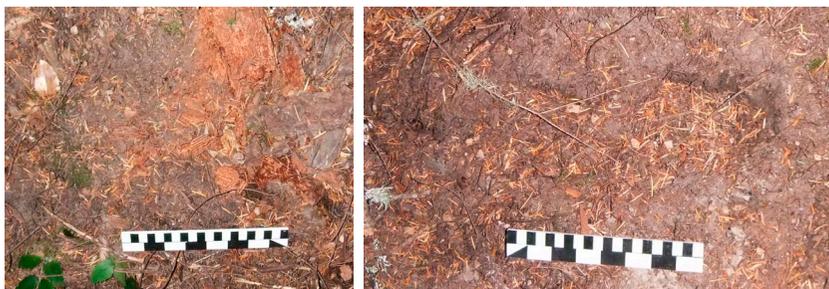
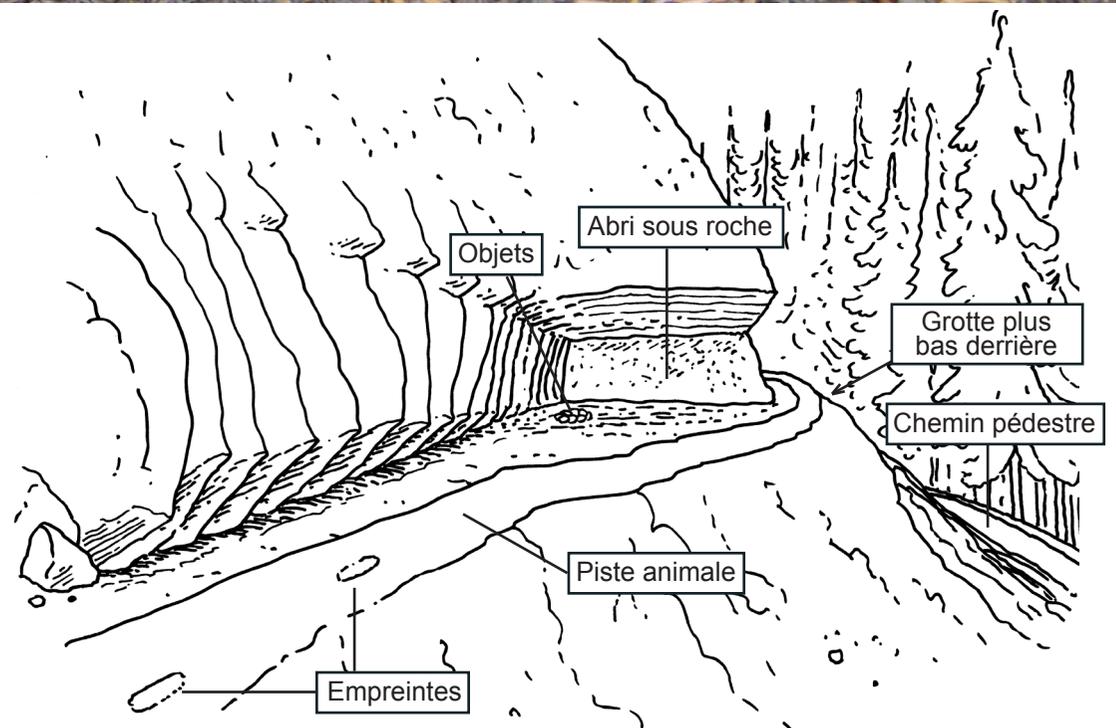
De plus, l'accès à ce lieu était assez délicat, la pente étant raide et glissante, et donc dangereuse pour une fillette.

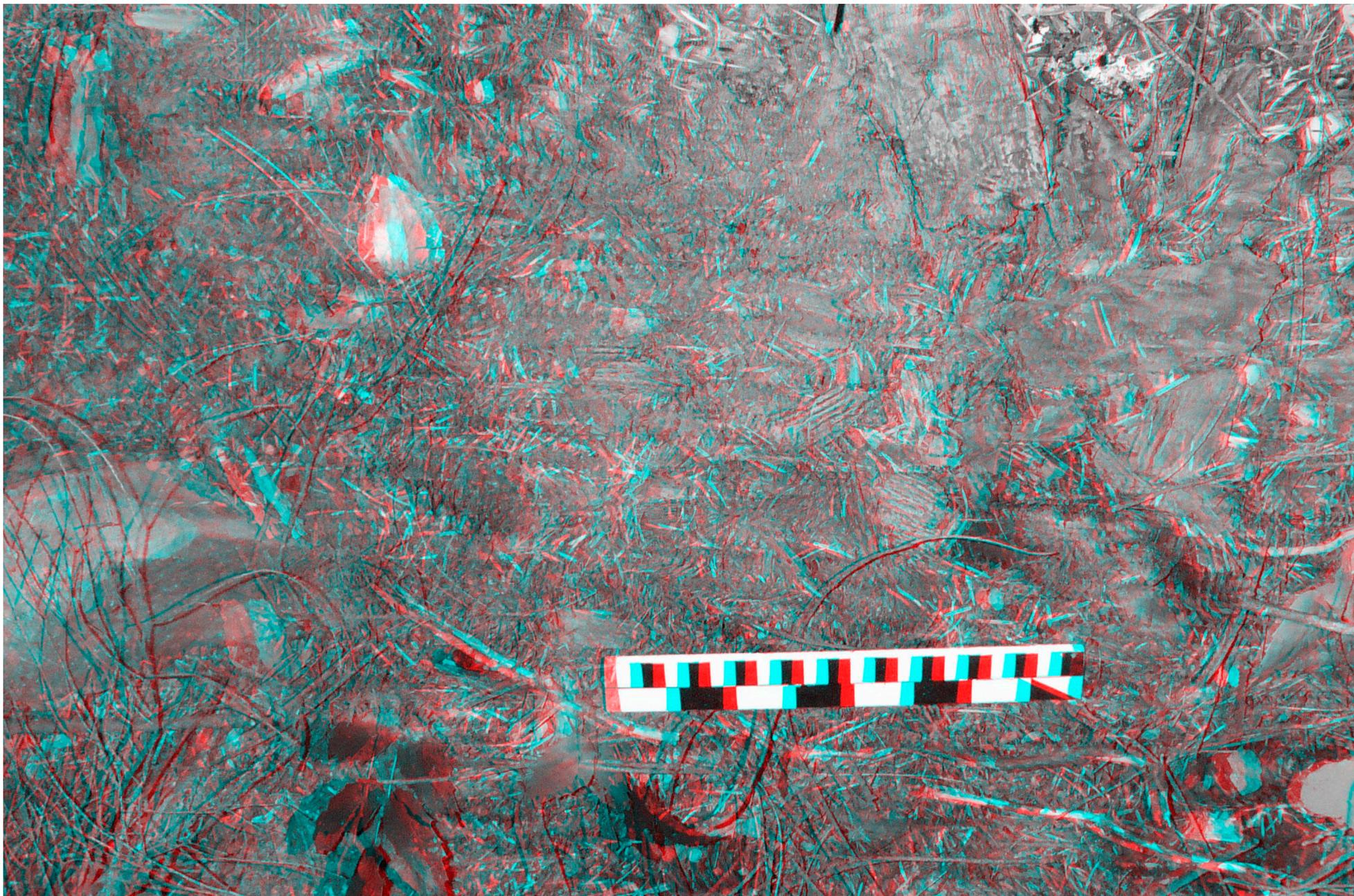
C'est pourquoi nous pouvons émettre l'hypothèse qu'un sasquatch aurait pu récolter et réunir ces objets pour les disposer à côté de sa couche, à l'abri de la pluie.



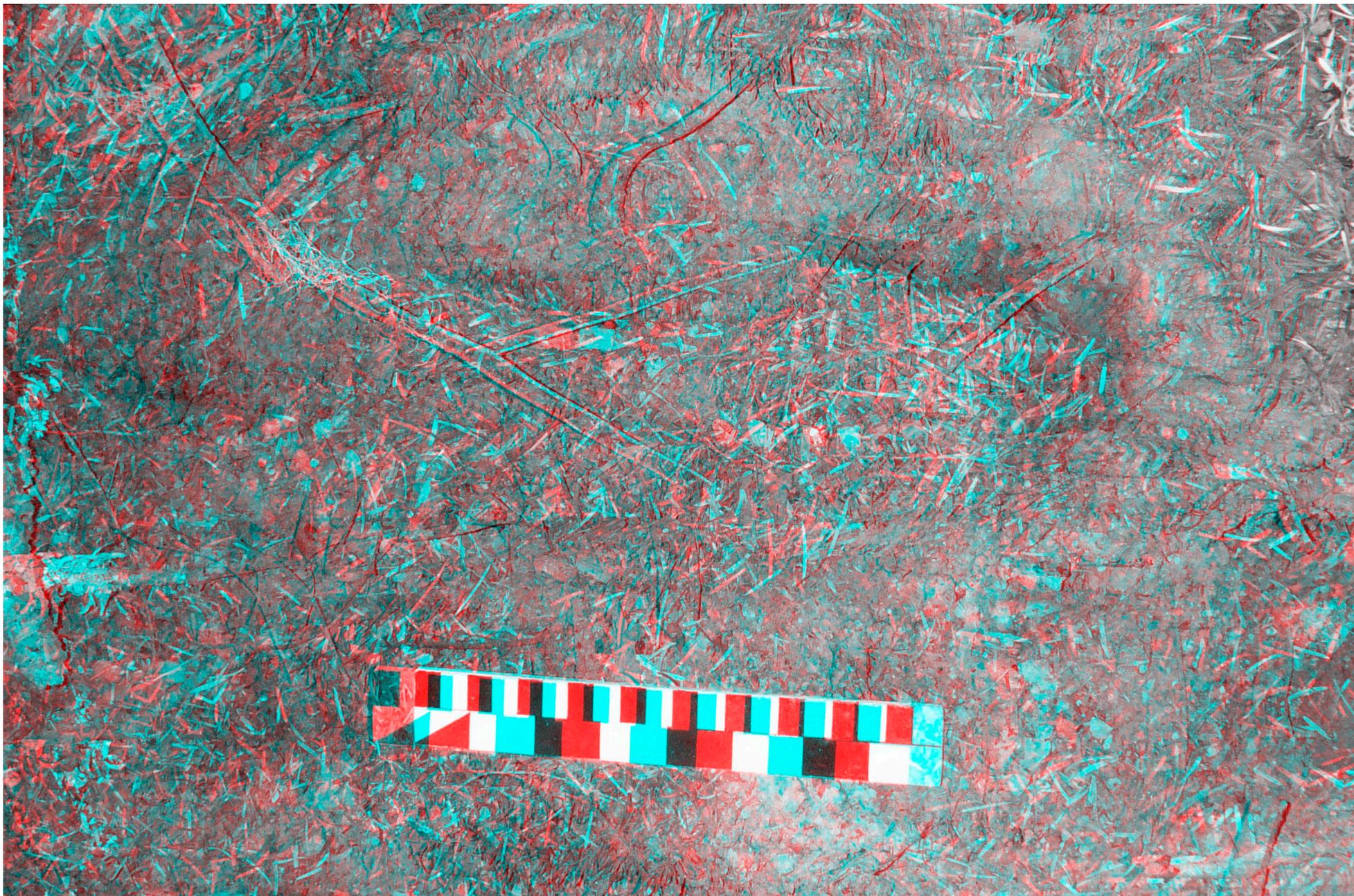


**Deux vagues empreintes :** en continuant la piste animale longeant l'abri sous roche, deux empreintes possibles, de petite taille (environ 24 cm), se suivent en ligne à environ un mètre l'une de l'autre. A droite, une vue schématique de la situation. Ci-dessous les empreintes : peu ou pas visibles en 2D, voir pages suivantes les photos 3D.

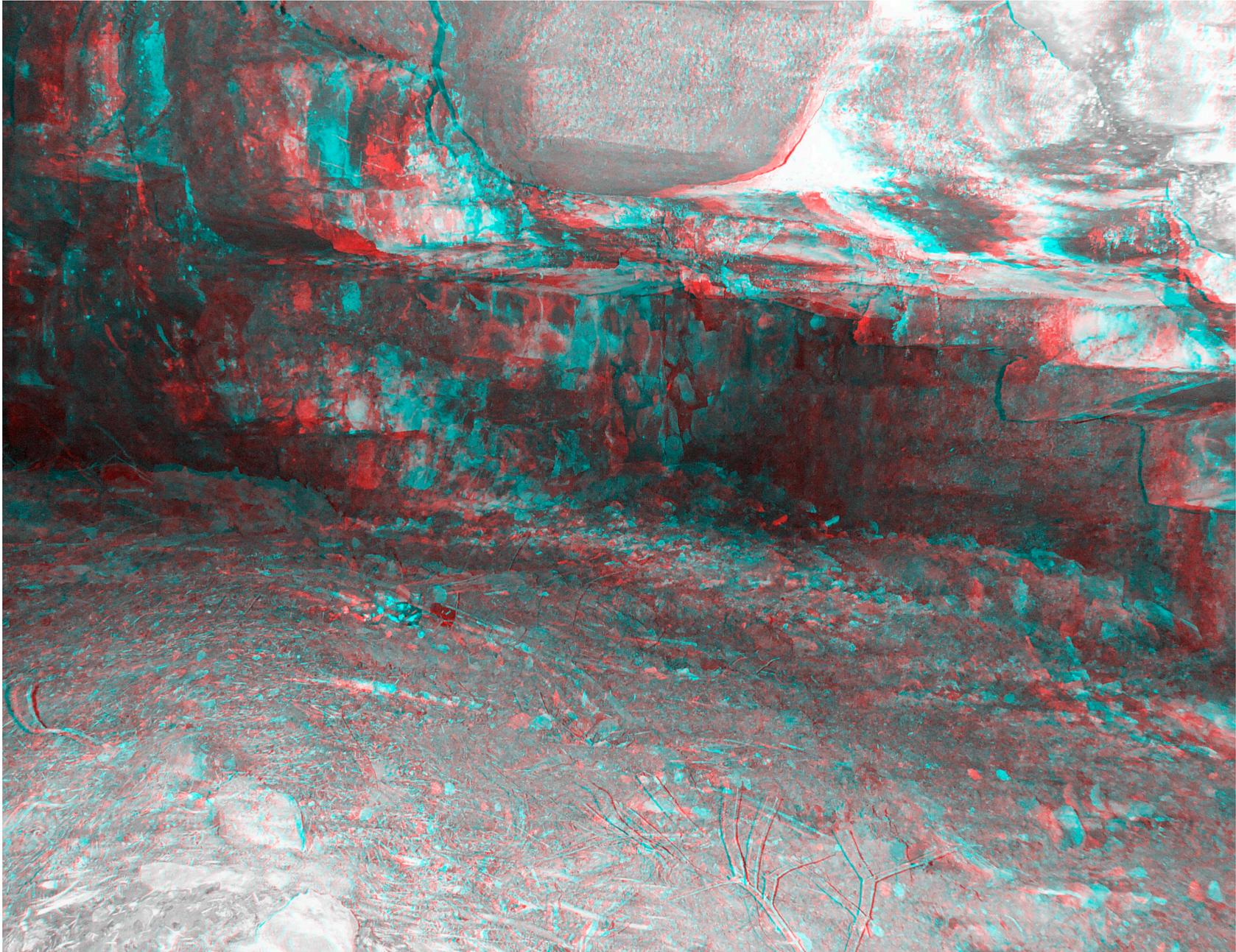




Empreinte 1

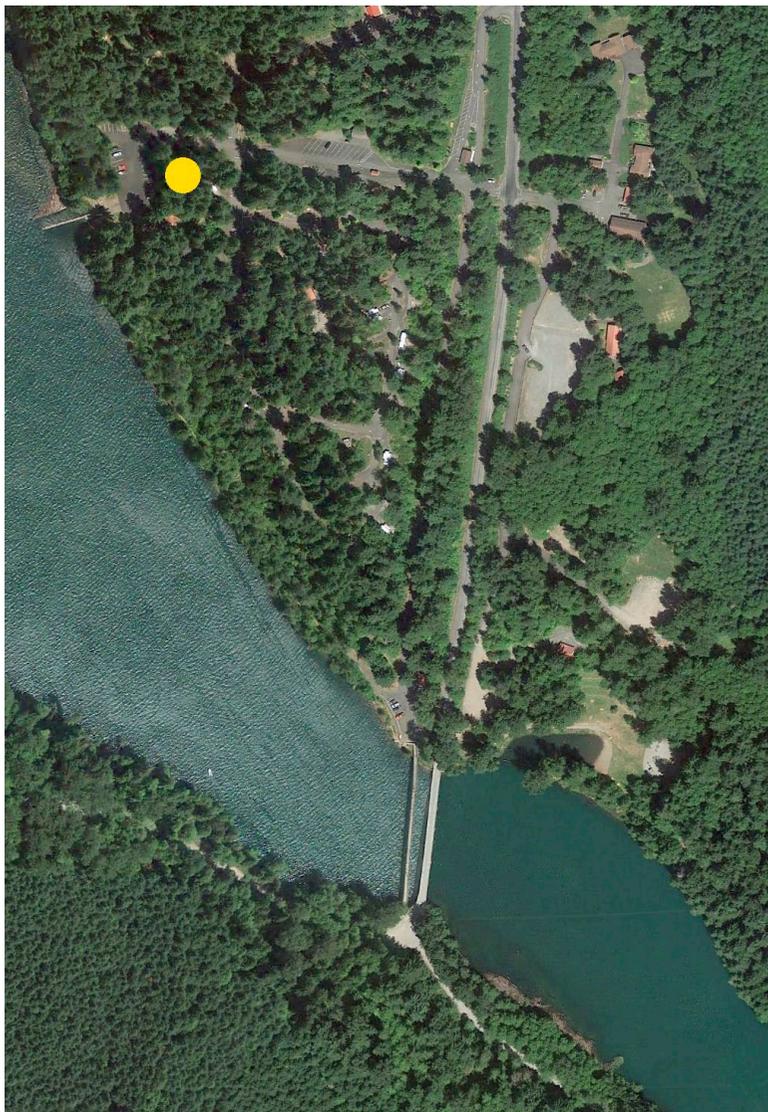


Empreinte 2



L'abri sous roche avec la collection d'objets

**Une structure dans le camping Taidnapam** : nous pouvons clore le chapitre du camping Taidnapam avec cette petite structure en tipi cachée dans un tout petit espace forestier au milieu des routes, en plein milieu du camping.  
GPS : 46°28'06.80»N 122°10'02.85»W



**Les rochers sur tronc** : en direction de Eatonville, la route longe un terrain fraîchement défriché. Sur ce terrain, deux gros rochers se trouvaient déposés sur des souches. S'agit-il d'une initiative des ouvriers qui auraient réalisé cela avec leurs pelleuses ou d'un acte de notre hypothétique hominidé ? Ces rochers sont à rapprocher de ceux trouvés empilés en Colombie Britannique, dans la région de 100 Mile House en 2013.



2013



2014



Le terrain défriché 2014 GPS : 46°48'43.03"N 122°15'57.61"W



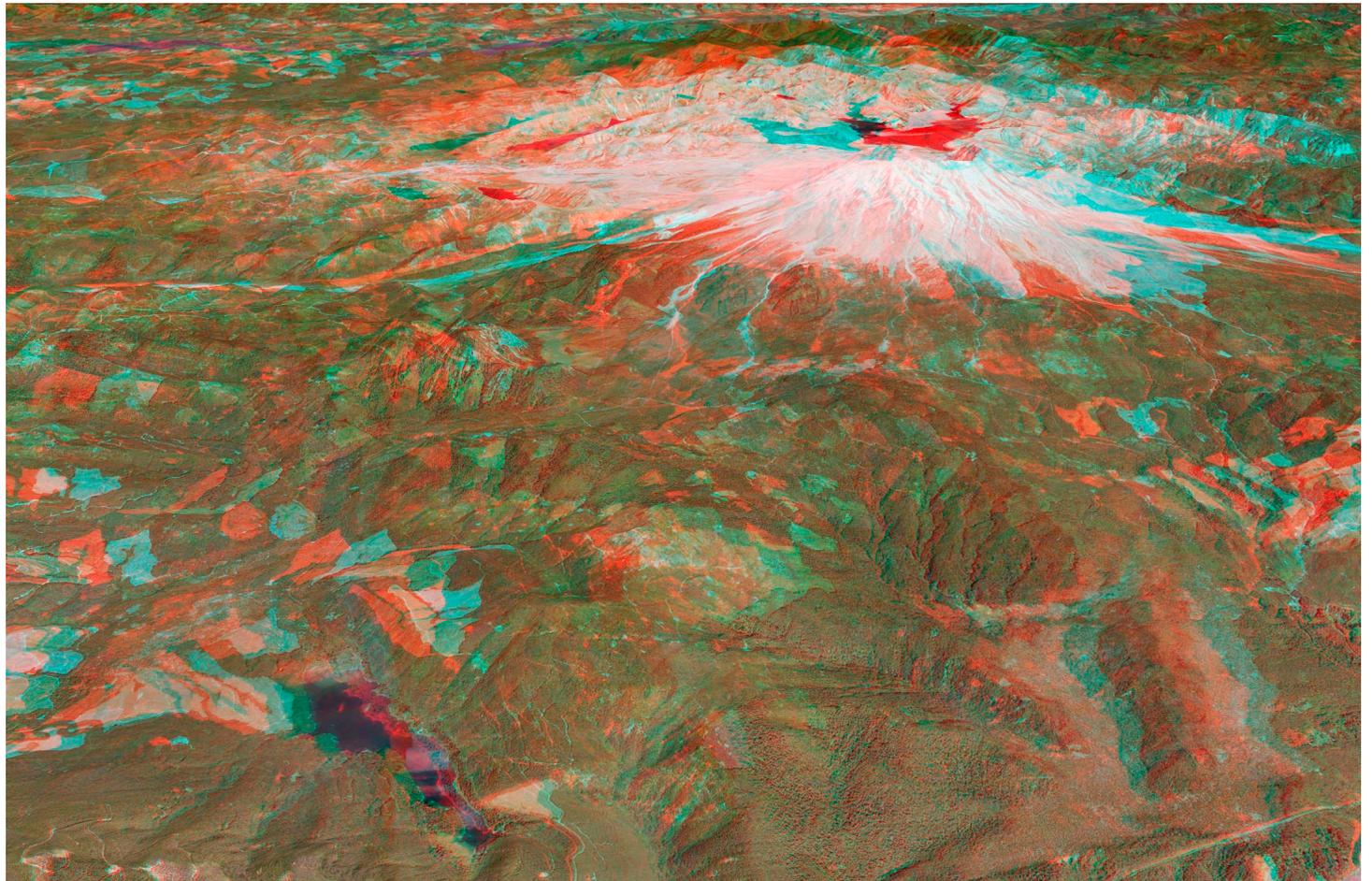
2014

### 3- Le camping du lac Merrill :

Notre troisième investigation part d'un petit camping situé au bord du lac Merrill, au sud-ouest du Mont Saint-Helens. Ci-contre une vue 3D (Google Earth), situant le lac Merrill par rapport au Mont Saint-Helens.

Ce camping est gratuit, mais limité à trois jours consécutifs. Il n'y a pas de gardien, mais tout de même des toilettes. Il se trouve dans un lieu très sauvage, au bord d'un lac de montagne dont la température est particulièrement clémente, autorisant des bains quotidiens. Nous supposons que la température douce du lac Merrill s'explique par la présence de sources d'eau chaude dans la région. Le lac est bordé de quelques rares maisons cachées dans le sous-bois.

Entre la route et le lac, au sud du camping, une bande de forêt nous a paru concentrer une certaine activité de la part de notre hominidé inconnu, comme nous allons le voir :



**Événements sonores** : la nuit du 26 au 27 août, Léon entend à 5h40 depuis sa tente un fort coup provenant de la forêt proche du lac. A 7 heures de ce même matin, Philippe descend vers le lac. Depuis le même endroit, il entend d'abord un fort bruit ressemblant à une souche jetée dans les fougères et, une minute plus tard, un autre bruit fort, comme un tronc jeté au sol qui résonne. Pénétrant dans la forêt, il n'entend aucune fuite et ne voit personne.

**Sensation à 3 heures du matin** : la nuit du 27 au 28 août, Léon est réveillé à 3 heures par la sensation de deux mains de grande taille lui tâtant à la fois la tête et les épaules au travers de sa toile de tente. Il s'est endormi ensuite et a entendu à 4h30 des bruissements. Cette sensation lui a laissé un certain malaise. Le matin, nous avons reconstitué la scène, Philippe touchant la tête de Léon à travers sa tente : il a déclaré avoir senti la même chose, mais en plus ferme et avec des mains plus grandes.

**Quelques découvertes** : dans la zone de forêt qui longe le sud du lac, et dans laquelle nous avons entendu tous ces bruits, deux sentiers dont un en boucle suivent la parallèle de la berge du lac. En suivant celui du haut, nous découvrons successivement :

- Deux pierres, l'une appuyée sur l'autre.
- Un raccourci du chemin d'une vingtaine de mètres encombré d'arbres arrachés, vieilles souches, une grosse pierre, etc.,
- Un bout de bois pointu posé sur le chemin et une rainure profonde dans le sol, réalisée sans doute avec ce bout de bois.

- Un cadenas rouillé posé sur un tronc d'arbre, identique à celui qui était sur la barrière du camping 200 m plus haut. Ce cadenas était cassé, comme arraché latéralement.

- Une pierre déplacée.

- Une balle colorée sous un tronc, plus près de la berge, mais inaccessible par lancer depuis la plage.

- A 7 heures du matin, un coup en provenance de l'autre côté du lac.

- Le soir du 28 août, retour au Merrill lake Camping. A 20h15, depuis la table de notre emplacement, Léon croit voir furtivement une silhouette verticale partant vers la gauche dans le coin de forêt où des bruits avaient été entendus, sans être certain de ce qu'il a vu.



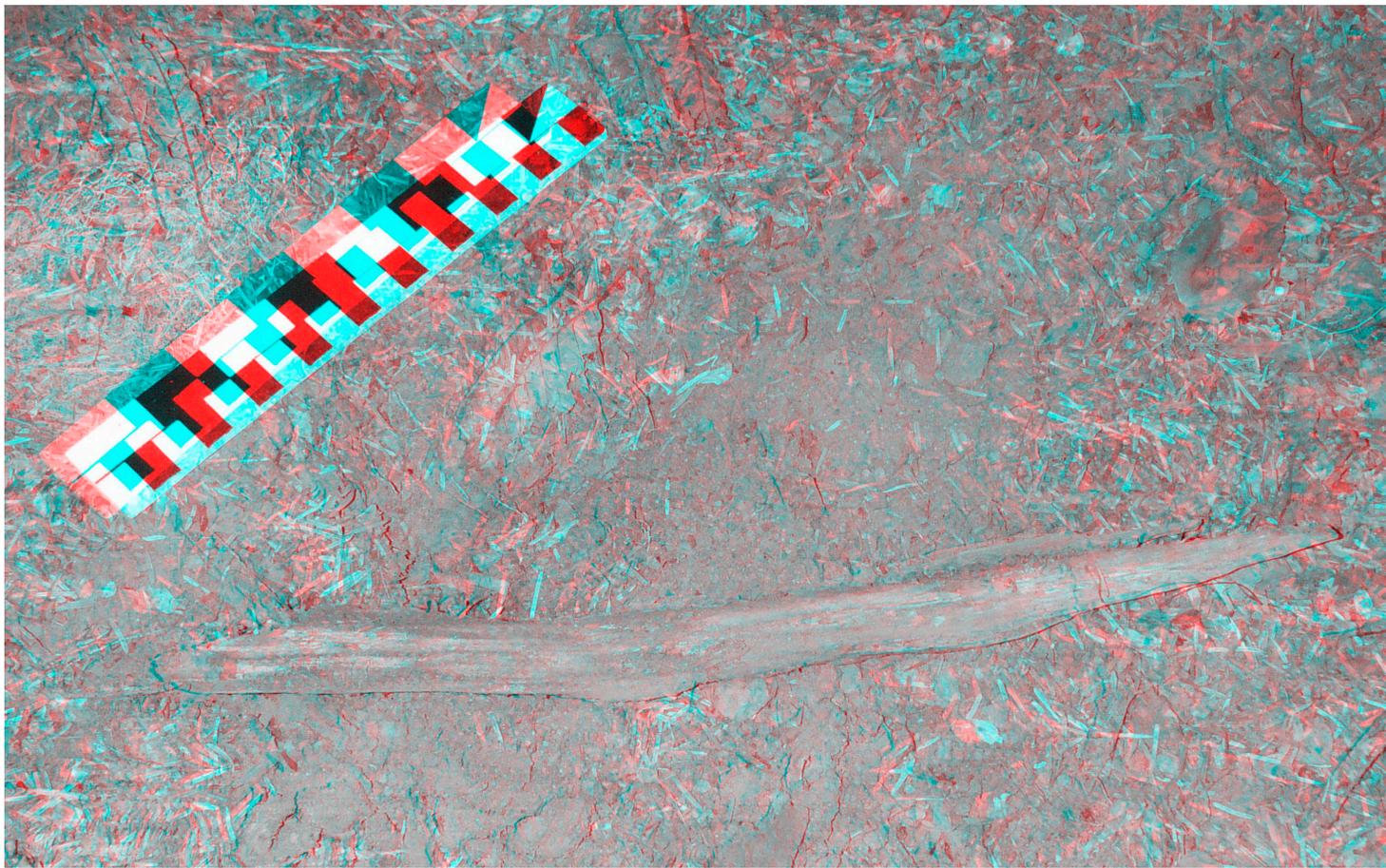
À l'entrée de la forêt, une pierre posée sur l'autre...



...suivie d'un signe éventuel (15 mètres après).

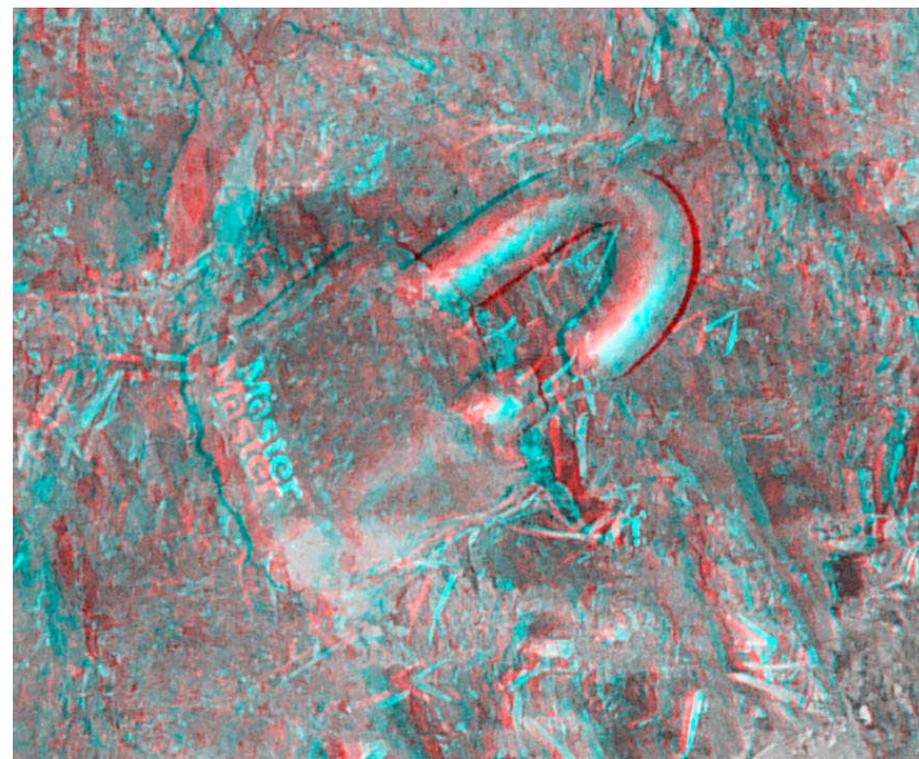


Le raccourci encombré d'arbres déracinés, pierres, morceaux de bois...  
Les quatre photos montrent le même raccourci sous différents angles.



Ce morceau de bois a été trouvé sur le sentier, tel quel, recouvrant partiellement une profonde entaille dans le sol (visible uniquement sur la photo 3D). L'entaille a vraisemblablement été réalisée avec cet outil, dont l'un des bouts est pointu et dur. Il s'agit apparemment d'une racine de branche.

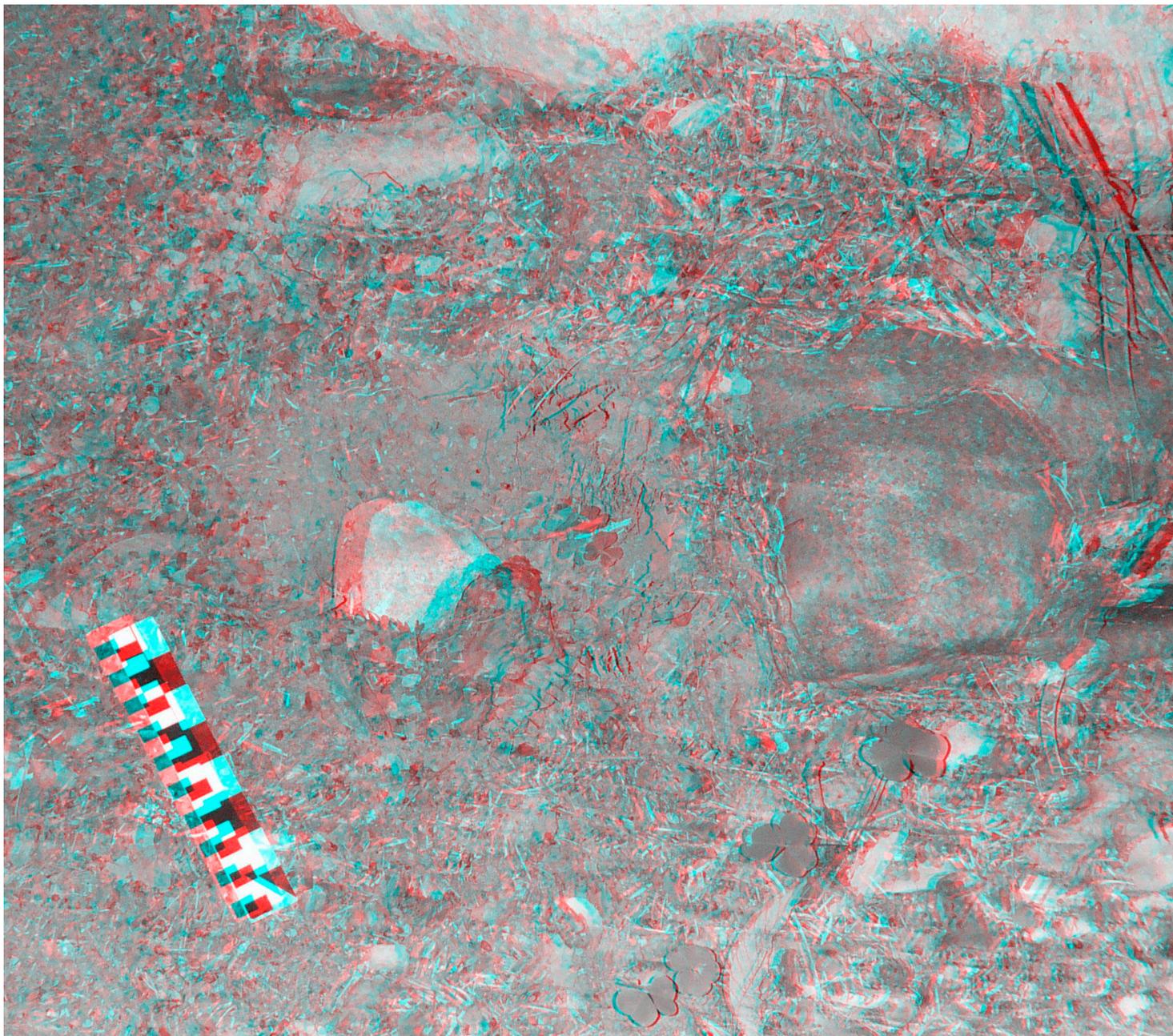




Un peu plus loin, ce cadenas rouillé était déposé sur un tronc sur le bord du sentier. On voit qu'il a été cassé, comme arraché latéralement. Il est possible qu'il s'agissait du cadenas de la barrière d'entrée du camping, située à environ 200 mètres de là, remplacé depuis. Comment un tel cadenas a-t-il pu être arraché latéralement, et pourquoi a-t-il été transporté à 200 mètres dans la forêt ?

Vers le bout de cette portion de forêt, assez proche de la berge, une balle colorée était « rangée » sous un tronc.





On peut voir ici, toujours sur ce même sentier au sud du camping du lac Merrill, un creux formé par une pierre absente. Une pierre pouvant correspondre à ce creux se trouvait à quelques mètres de là.

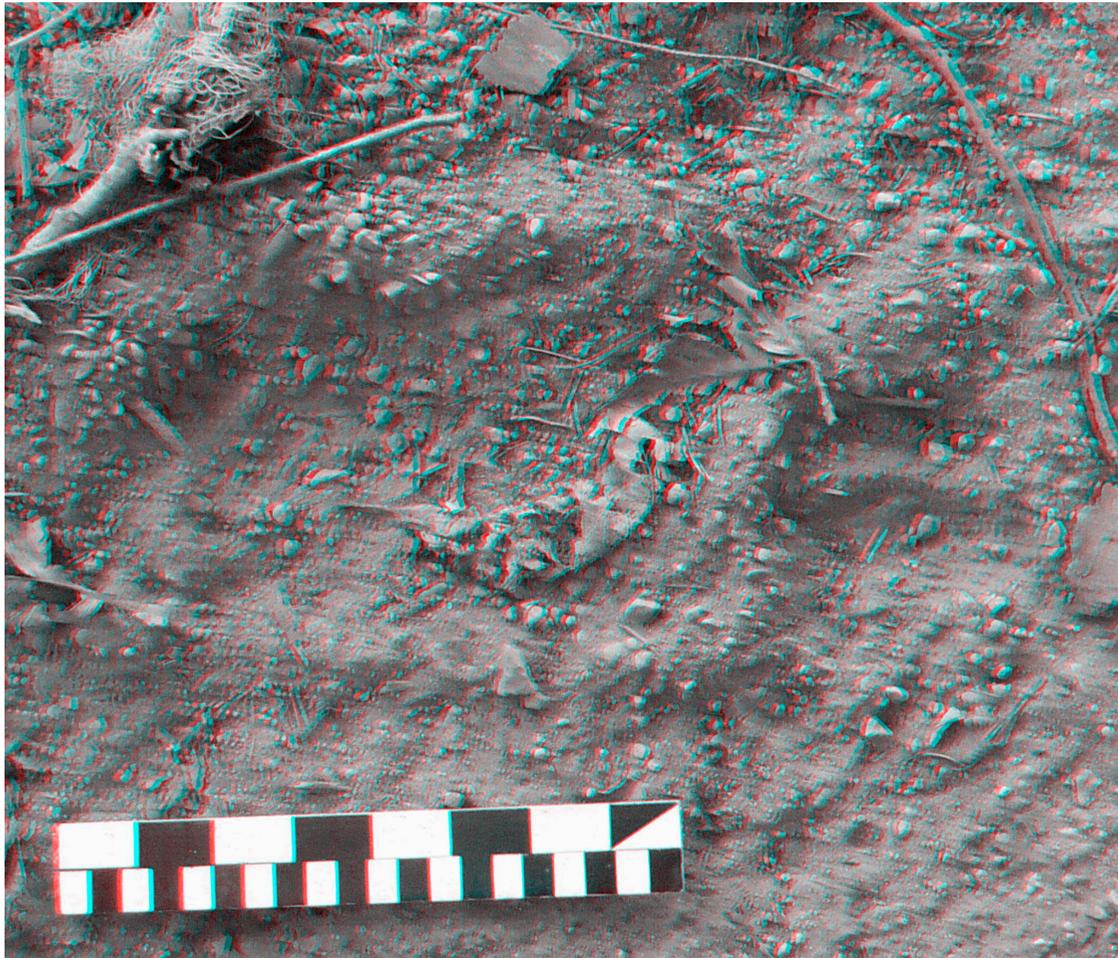
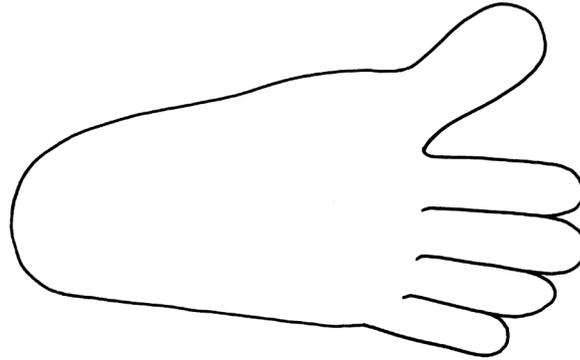
Nous sommes descendus sur la berge en suivant la trouée d'un petit ruisseau à sec. Au niveau de l'arrivée de ce ruisseau sur la plage, une empreinte dans le sable a attiré notre attention. Il y avait beau-

coup d'empreintes humaines sur la plage (pieds nus et chaussures, adultes et enfants). Cette empreinte d'environ 29 cm de long sur 14 de large, présente un rapport longueur/largeur de 2. Les orteils représen-

tent 27 % de la longueur du pied. Si on compare avec une empreinte de pied humain, comme celle présentée page suivante, on trouve un rapport longueur/largeur de 2,5, et les orteils représentent 23,7 %.



Comparaison avec une empreinte humaine trouvée pas loin de là sur la plage, et vue 3D de l'empreinte. Seul le troisième orteil semble s'être entièrement appuyé. Le pouce semble avoir pris une position écartée, laissant une bosse entre lui et le deuxième orteil. A droite une interprétation de cette empreinte.



L'empreinte énigmatique en 3D



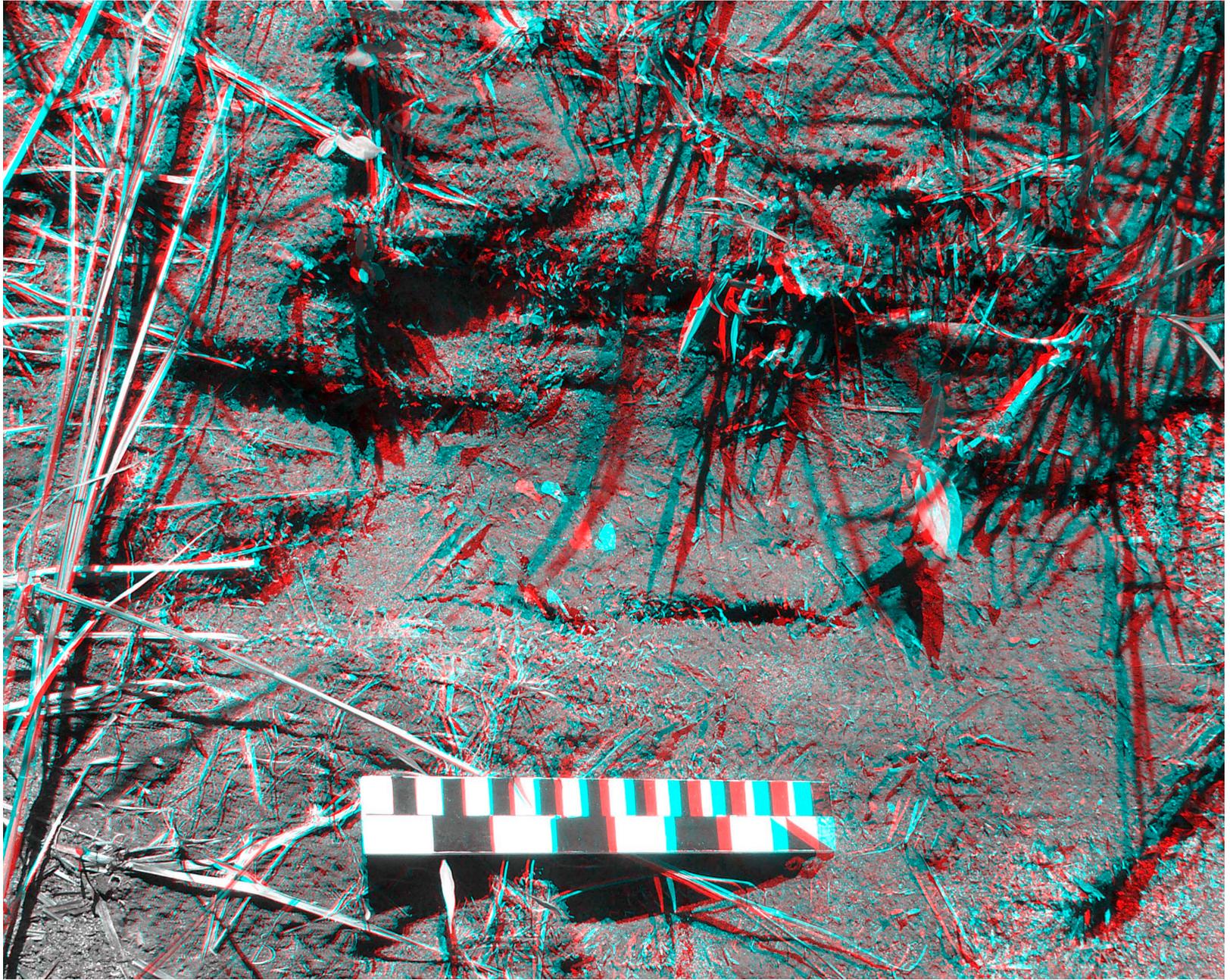
Empreinte humaine



L'empreinte énigmatique



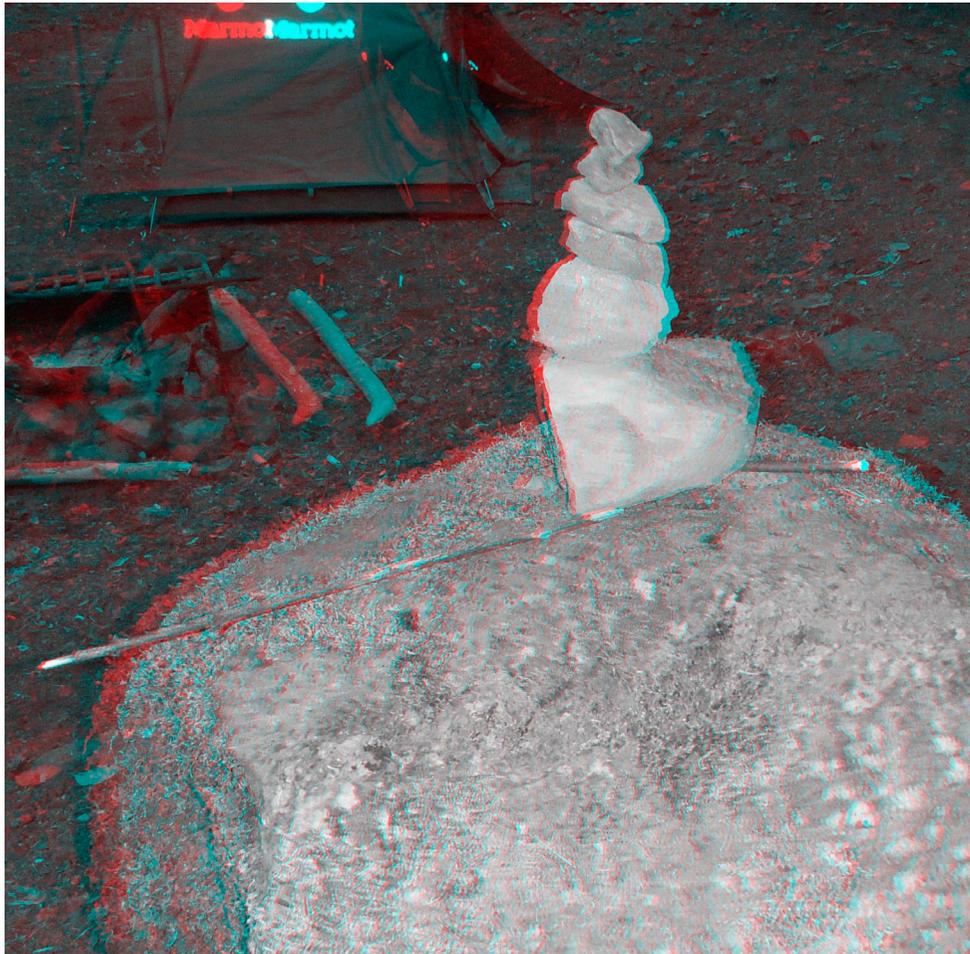
Sur cette même plage, une autre empreinte semble montrer un pouce s'écartant anormalement vers l'extérieur, et une largeur importante (une quinzaine de cm). La longueur n'est pas identifiable, la limite du talon n'étant pas visible. Voir photo 3D page suivante.



On peut ajouter au tableau ce gros morceau de bois carbonisé, déplacé depuis le foyer de notre emplacement jusque de l'autre côté de la rivière.



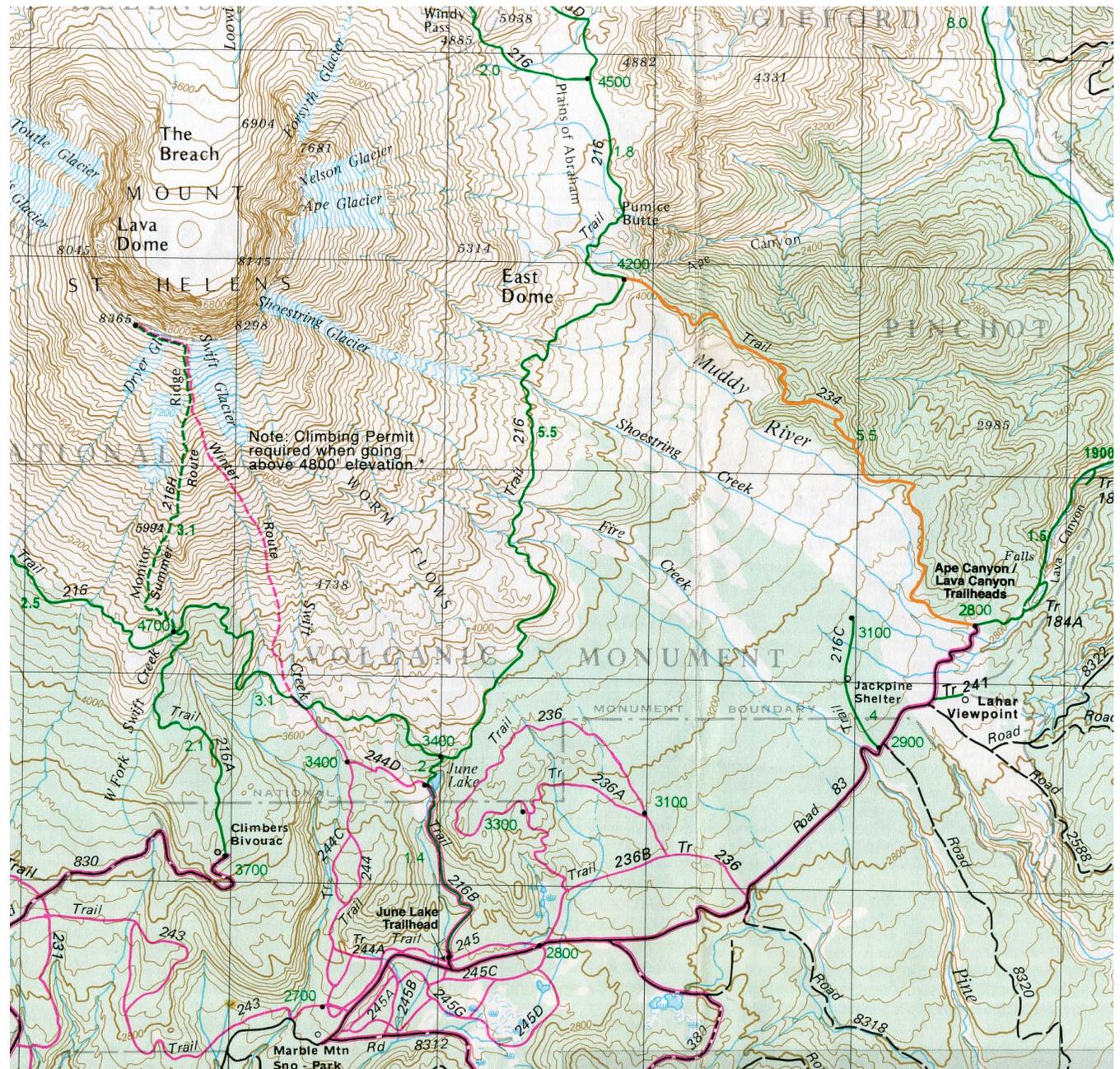
Ce camping du lac Merrill accumule donc les indices de la présence d'un possible sasquatch. A tel point qu'on finit par se demander si le cairn posé sur le rocher de notre emplacement a bien été réalisé par les campeurs précédents...



**Le sentier vers le Ape Canyon :** le 27 août, nous suivons le sentier 234 qui s'approche du Mont Saint-Helens et s'arrête au départ du « Ape Canyon » (sentier en orange sur la carte). Nous y découvrons deux « structures » clairement artificielles. Lorsqu'un artéfact est objectivement artificiel, apparaît la question : est-ce un être humain qui l'a fait ? S'il semble moins artificiel, l'autre question surgit : est-ce un effet du hasard ? Seules les structures artificielles nécessitant une force surhumaine, comme celle que nous avons trouvée en 2013 près de Lone Bute (Colombie Britannique), (deux arbres en croix déracinés dont un encore vert) laissent moins de doutes sur la possibilité qu'elles soient réalisées par un sasquatch. Malgré ce problème, nous nous devons de présenter les artéfacts découverts, même si nous ignorons qui en est l'auteur.



**Première structure :** une souche sur laquelle sont déposés 9 cailloux. 4 lamelles sont cassées et déposées parallèlement.



Nous sommes ici en présence d'un double signe réalisé sur le même objet.



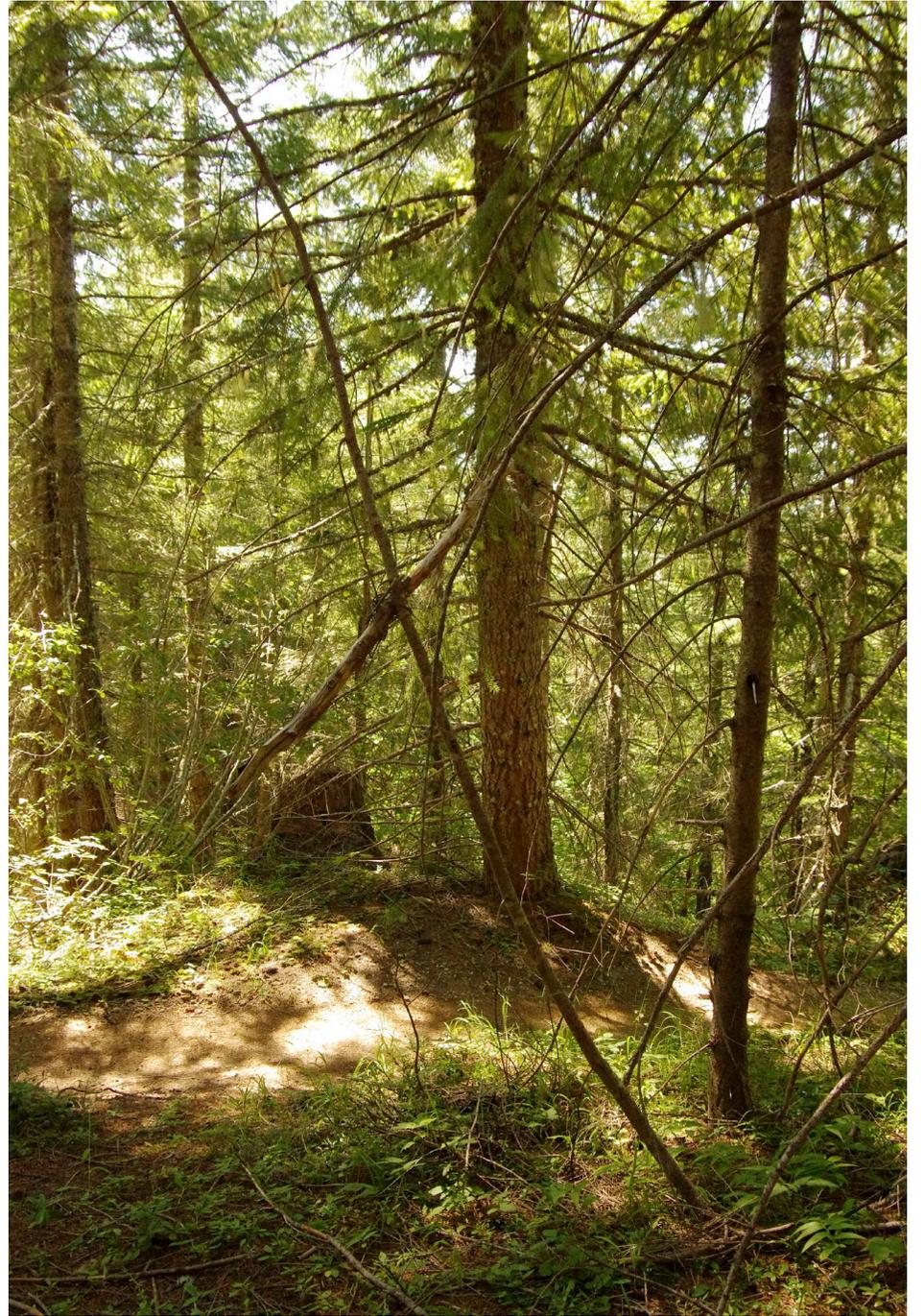
Le caillou déposé sur la table du Big Creek Camping avait la même taille que ceux-là.



**Deuxième structure : une croix :** au niveau du premier tiers environ du sentier, à quelques mètres sur notre droite, se trouvait cette croix composée d'un morceau de branche écorcée et du tronc d'un jeune

sapin. Les branches fines et souples du sapin ont servi de lien pour lier l'ensemble, en formant de véritables nœuds. Cette croix se trouvait à l'entrée d'un vieux chemin abandonné.





**Le sentier vers la Goat mountain** : le jeudi 28 août, nous suivons un autre sentier qui nous rapproche d'un petit sommet nommé Goat mountain.

Nous y trouvons deux structures placées à 12 mètres l'une de l'autre. La première est composée de quatre rondins de bois sciés par l'homme, disposés en une croix approximative. Au centre de la croix, une grosse pierre est posée et sert à coincer un bâton placé verticalement (GPS : 46° 9'10.00"N 122° 18'45.90"W).

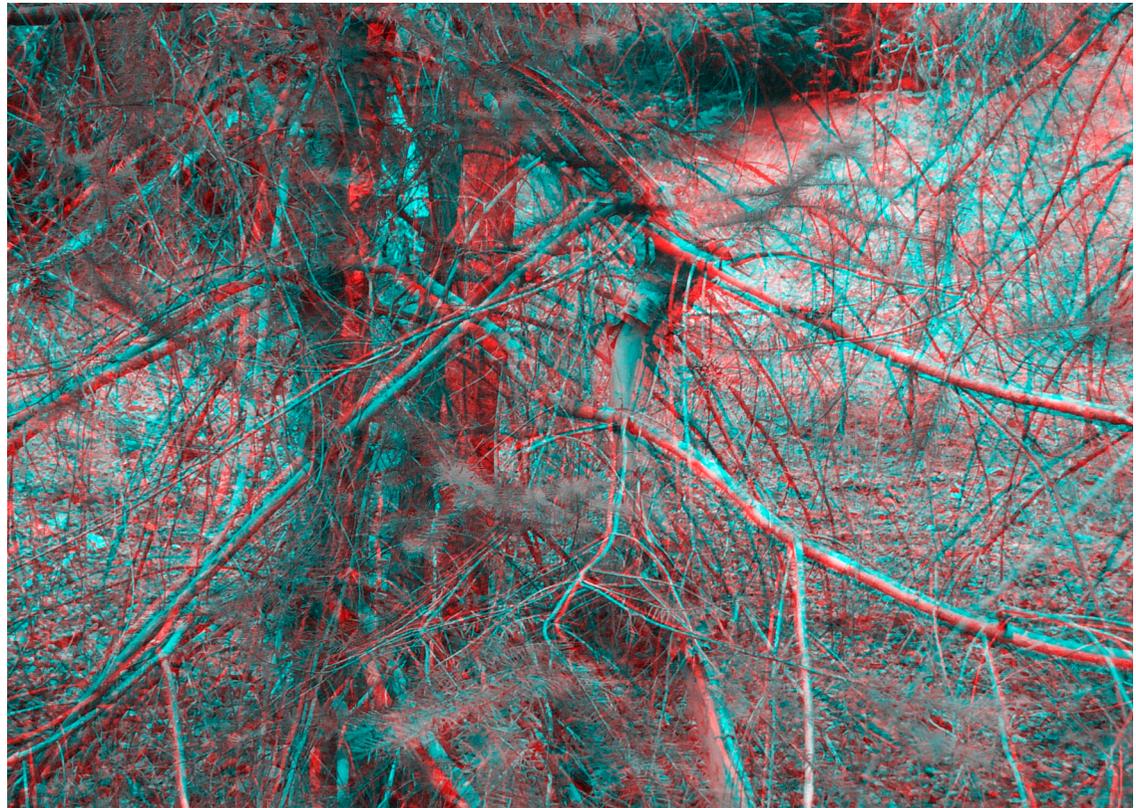
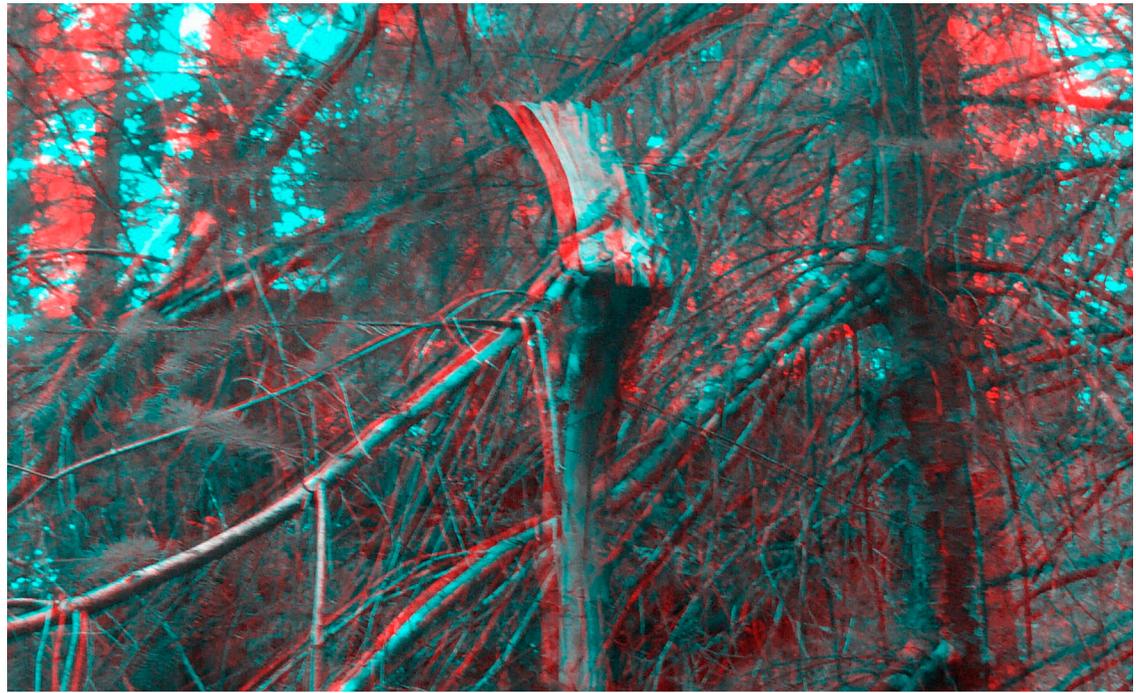


L'autre, également en bord de sentier, consistait en un arbuste déraciné et accroché à l'envers sur une branche. Notre première réaction, devant la croix composée de rondins a été de penser qu'il s'agissait d'un assemblage réalisé par des promeneurs. La présence d'un deuxième artéfact, composé d'un arbuste déraciné sème le doute sur l'ensemble : les promeneurs, à priori, ne déracinent pas les arbres. Au cas où cet arbre déraciné ne serait qu'une grosse branche arrachée, l'observation a montré qu'il n'y avait pas d'arbre assez gros au-dessus pour justifier une telle chute.





La deuxième structure.

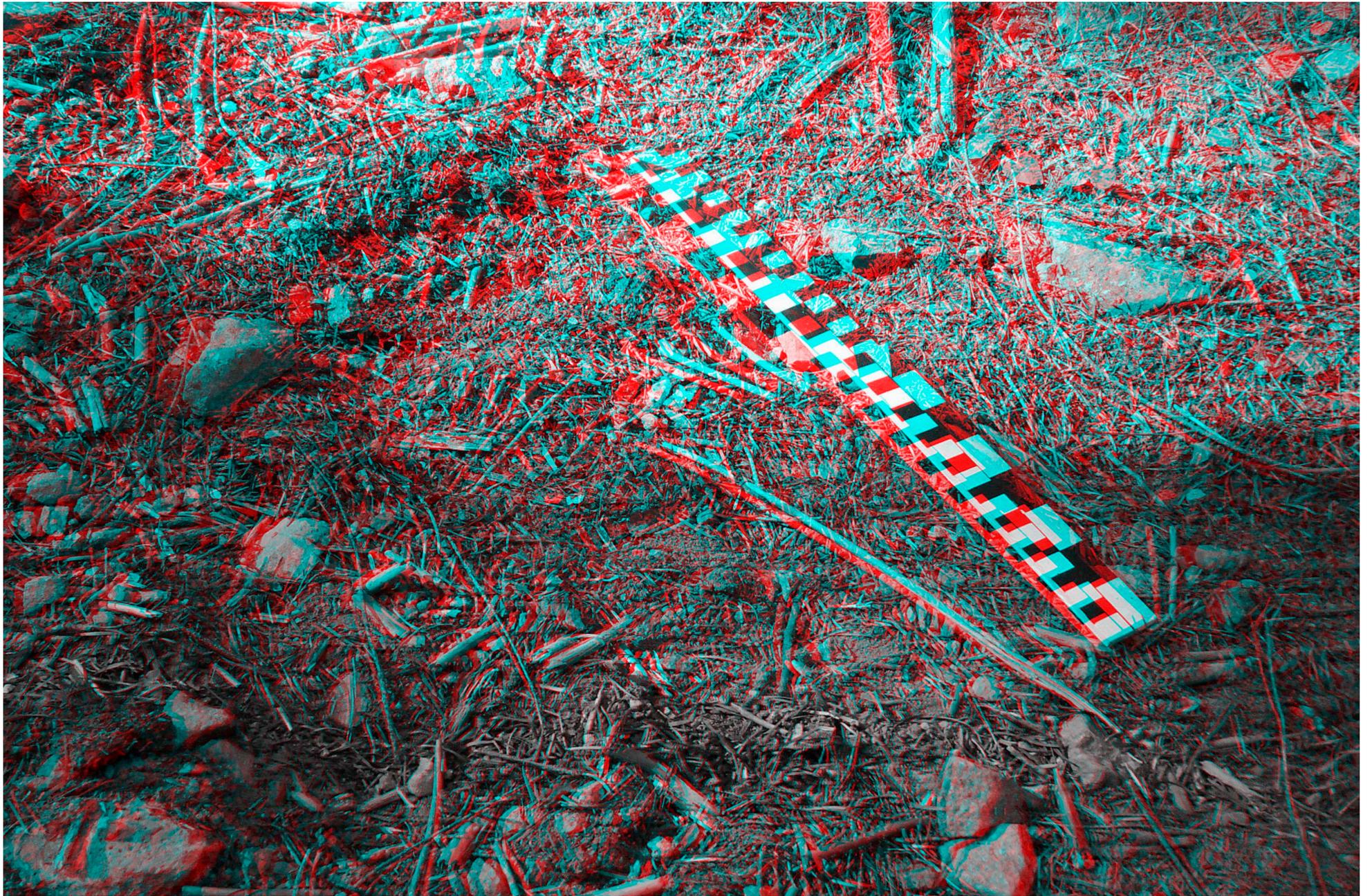


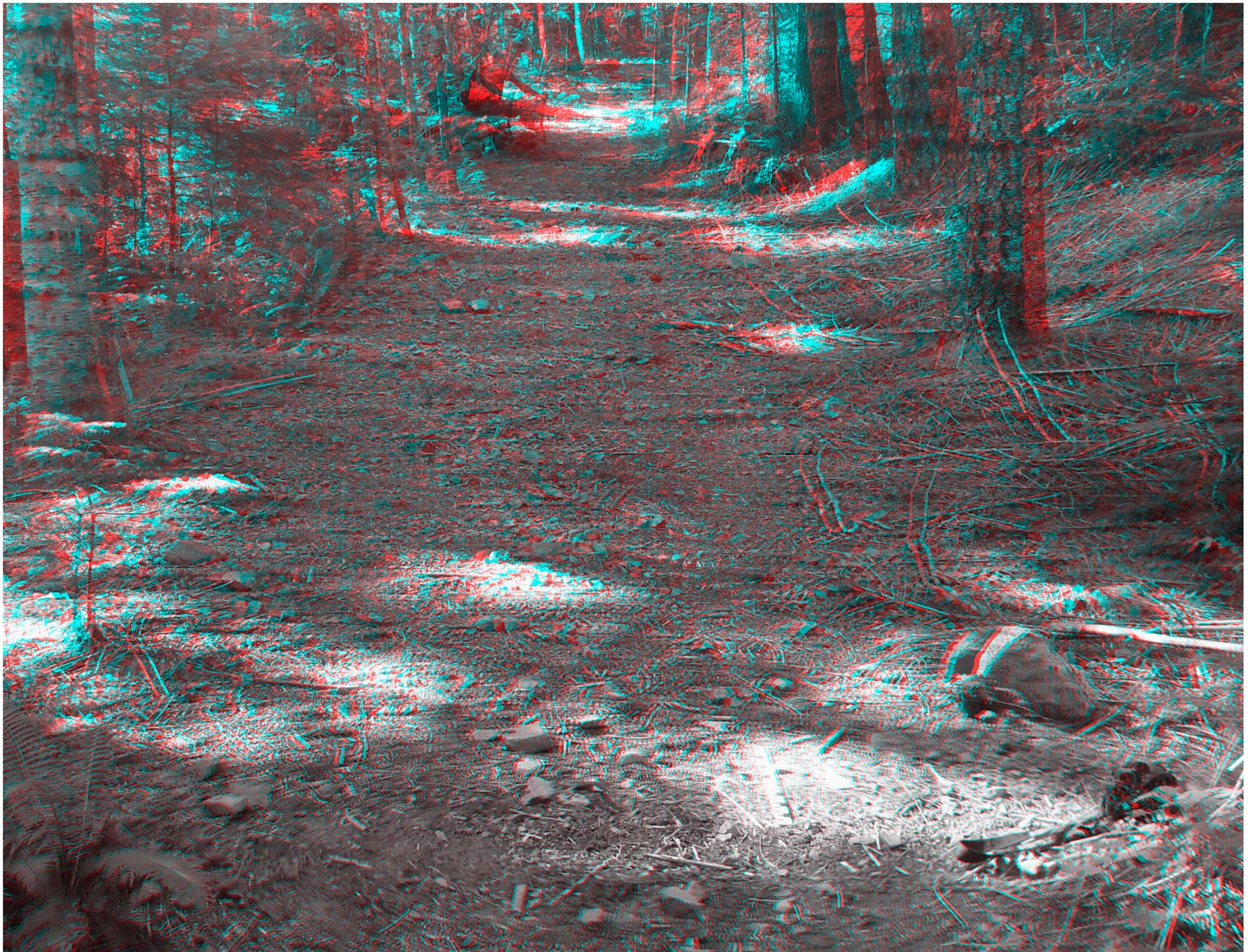
**Une empreinte :** sur ce même sentier menant vers la Goat mountain, ce qui ressemble à une empreinte de pied se trouvait au milieu du chemin, dans le sens de la marche (46° 09'06.48"N 122°18'52.36"W). On

peut voir le bord externe du pied et le talon qui sont nets, ainsi que quelques orteils et le renflement à la base des orteils, qui forme ici un creux. Le bord interne du pied est moins net. Il s'agit d'un pied gauche

de 42 à 43 cm (la limite des orteils n'est pas précise). Il n'y avait pas d'autres empreintes. En effet, les parties sableuses du chemin étaient rares et limitées.







L'empreinte est à gauche des réglettes, en bas à droite de la photo. Cette empreinte confirmerait que les sasquatchs suivent les sentiers humains, vraisemblablement la nuit.



**Outils ?** sur ce même sentier menant vers la Goat mountain, des racines de branches se trouvaient éparpillées sur le chemin (et non réunies comme sur la photo). L'une d'elles (celle du haut) avait le bout calciné. Sachant que nous pensons, pour en avoir trouvé en Colombie Britannique dans des lieux signifiants, que ces objets pourraient servir d'outils au sasquatch, le fait que l'un d'eux ait le bout calciné fait inmanquablement penser aux pieux en bois préhistoriques durcis dans le feu. Dans cette hypothèse, il pourrait s'agir de l'utilisation de feux de campeurs en leur absence.

**4- La région de Indian Heavens** : plus près du Mont Adams, nous entrons dans une région plus typiquement indienne. Nous pensions trouver là une zone plus éloignée de la civilisation. Nous sommes arrivés un vendredi 29 août, et avons campé dans un camping non gardé, gratuit, nommé Little Goose. La table en bois défoncée traduisait le peu d'entretien des lieux. Nous n'eûmes qu'une journée de tranquillité. Dès le lendemain, samedi matin, des files de 4X4 sont arrivées dans le secteur, transportant les campeurs du week-end et leur manie de s'adonner au tir sur cible. Les pétarades ont commencé et nous avons fui.

Nous avons pu malgré tout marcher sur un sentier menant au lac Wapiki (sentier 102 puis 34).

Nous avons pu noter quelques éléments méritant réflexion :

- Un tas d'écorces empilées en bord de chemin (à rapprocher du pavage d'écorces sur une piste animale au Homesite camping trouvée en 2013).

- À plusieurs reprises, également en bordure du chemin, des zones dont les touffes d'herbe, nombreuses, étaient arrachées, comme pour en manger la racine. Nous ne pouvions les arracher nous-mêmes à la main. Sachant que beaucoup d'animaux ont tendance à suivre la nuit les sentiers humains, les auteurs de ces herbes arrachées peuvent-ils être des cervidés, qui feraient cela avec les dents, ou des sasquatchs avec leurs mains ?



Vue d'ensemble du dépôt d'écorces

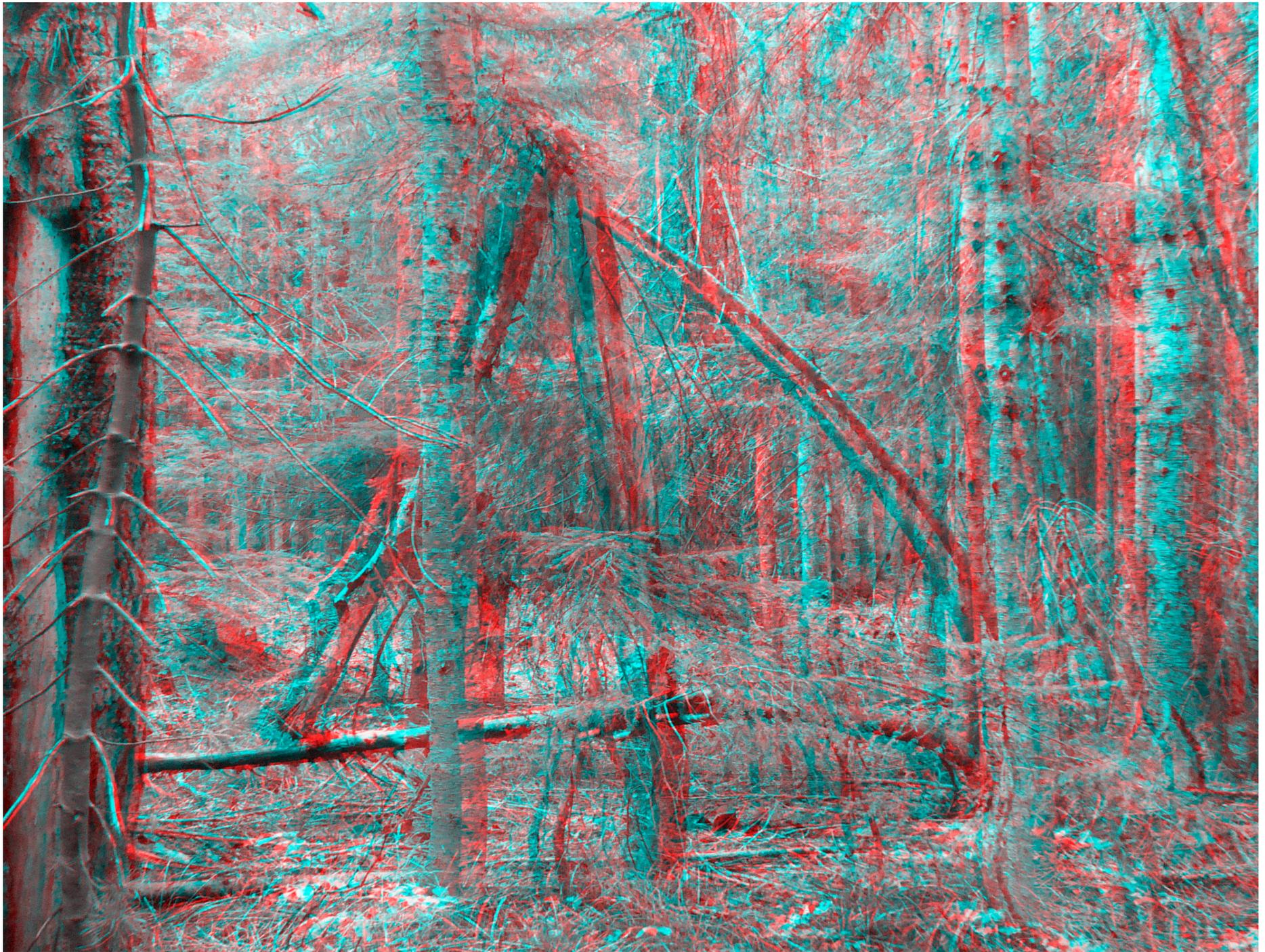


Nous n'avons pas encore déterminé de quelle plante il s'agit. En bas à gauche, on peut voir que l'une de ces touffes semble avoir été coupée avec des dents.

Par ailleurs, on peut noter au passage cette éventuelle structure : l'arbre mort a

pu se casser tout seul, mais le sapin tordu qui passe juste dessous n'est peut-être pas placé là naturellement... Encore un cas où nous hésitons entre le hasard et un acte volontaire. Photo 3D page suivante.





**Les témoignages** : nous avons pu obtenir deux témoignages spontanés, que nous n'avons pas volontairement sollicités.

• **Mercredi 27 août** : le cycliste du Mont Saint-Helens : Au bout du chemin qui menait au pied de ce volcan, nous avons parlé avec un cycliste qui avait suivi ce sentier en VTT. Il a raconté que, lors d'une de ses randonnées dans l'État de Washington, il était à la lisière d'une forêt et observait un glacier. Il a entendu un grondement très puissant, au point qu'il a d'abord cru que c'était le bruit d'une avalanche mais il n'a rien vu qui rappelle cela. Et au même moment, il s'est senti observé par derrière. Le tout lui a flanqué une frousse du tonnerre et il a décampé. Ce qui est curieux est que quand on lui a dit, au début de notre conversation, que nous étions intéressés par le bigfoot, il s'est déclaré très sceptique puis quand Léon lui a raconté différents témoignages et observations faites par nous et d'autres témoins, il s'est rappelé de cet événement qu'il a vécu et qu'il a qualifié de « sasquatch event » (événement sasquatch) qu'il a vécu personnellement et qui semblait l'avoir fortement marqué.

• **Dimanche 31 août** : après une visite rapide de Seattle, nous arrivons à l'aéroport. Le chauffeur de la navette qui nous mène au terminal nous déclare spontanément qu'il a vu un bigfoot dans la péninsule Olympique



(Olympic Peninsula, Comté de Jefferson, Washington, États-Unis, à l'ouest de Seattle) : le bigfoot est passé près de sa tente à 3 heures du matin alors qu'il campait sur un chemin. Il l'a très bien vu. Il a eu très peur et ne veut plus retourner dans ces lieux.

Le cycliste du Mont Saint-Helens

## Conclusion :

• **Les structures** : comparativement aux explorations précédentes, nous avons trouvé cette année quelques artefacts plus complexes, sans pour autant connaître leur origine. Les structures ou artefacts semblent plus souvent présents en bord de chemins qu'en pleine forêt. Cela peut, à première vue, les discréditer en les attribuant à des promeneurs. Toutefois, les chemins constituent pour les animaux des moyens de se déplacer plus aisément et sans bruit, ainsi que des repères géographiques dans le labyrinthe de la forêt. Les hommes utilisent les chemins de jour, les animaux de nuit. La structure en croix découverte près de Lone Bute en CB était en bordure de chemin. Mais étant composée d'arbres déracinés, elle ne pouvait être le fait de promeneurs. Trois empreintes à côté d'elle longeaient le chemin. La possible empreinte du chemin de la Goat Mountain, placée dans le sens de la longueur du chemin, pourrait confirmer que les sasquatchs suivent les chemins la nuit. Les structures pourraient ainsi leur servir de repère. Ce qui pourrait étayer cette hypothèse est le fait que les structures en forme de croix se trouvent souvent placées en début de vieux chemins devenus non carrossables, ou de pistes animales. On peut en effet citer 5 cas :



• La croix de 2010 près de Sechelt, située à l'entrée d'un vieux chemin devenu non carrossable.



• La croix de 2013 près de Lone Bute (BC), à l'entrée d'une piste animale.



• La croix de 2014, WA, située à l'entrée d'un vieux chemin devenu non carrossable.

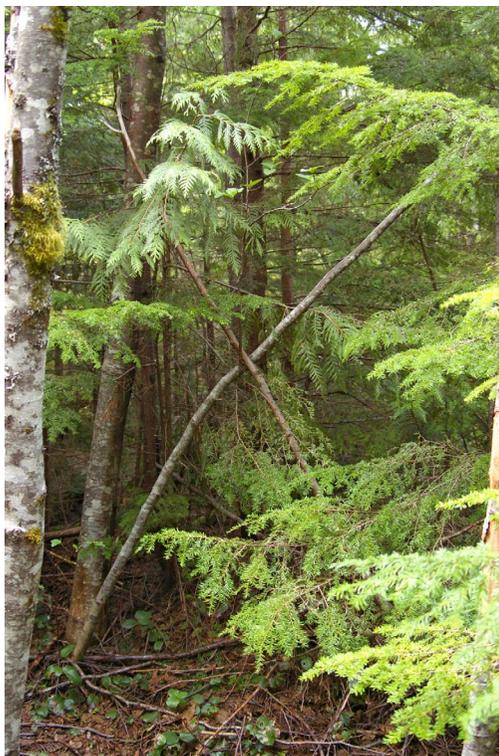


• La croix de 2014, WA, située à l'entrée d'un vieux chemin partant du sentier vers Ape Canyon.



• La croix de 2014, WA, située à l'entrée d'une piste animale.

On peut se souvenir d'autres croix :



Une croix en bord de sentier en 2008, Se-chelt, à côté d'une structure en tipi. Derrière la croix : un petit marécage.



Une croix en 2013 près de Lone Bute, en début de forêt, près de la plage d'un petit lac. Il s'agit de deux branches de bouleaux entre deux pins. Apparemment elle n'indiquait rien.



La croix en bord de sentier vers la Goat mountain, 2014, usage inconnu.



On peut intégrer dans la catégorie « structures » ou « artéfacts » les pierres déplacées, ou le dépôt d'objets, dans la mesure où cela représente un signe. À ce titre, cette année, la découverte d'un dépôt de nombreux arbres déracinés et bois sur un raccourci d'une vingtaine de mètres, près du camping Merrill, est une première pour nous.

**Les empreintes : comparaison des angles de divergence du pouce.**



Empreinte humaine, lac Merrill 2014



Empreinte, lac Merrill 1 2014

**Différent angles de divergence du pouce :**

- Homme : 14°
- Empreinte Merrill 1 : 22°
- Empreinte Merrill 2 : 32°
- Empreinte Lone Bute : 36°

Sur la plage du lac Merrill, à la sortie d'un lit de ruisseau à sec, ces deux empreintes, plus larges que des pieds humains, comporte deux caractéristiques :

- Seuls quelques orteils sont visibles. Les empreintes humaines plus près de l'eau montraient toutes les 5 orteils. S'il s'agit ici de sasquatchs, cela peut s'expliquer par la plus grande mobilité de leurs orteils.
- Dans les deux cas, l'axe du pouce diverge plus que celui d'un pied humain. L'homme ne peut, physiquement, écarter son gros orteil plus que de son axe naturel.

La meilleure empreinte trouvée en 2013 montrait également un gros orteil divergent.



Empreinte, lac Merrill 2 2014



Empreinte de 2013, Lone Bute BC

**Les 5 coups** : depuis le début de nos explorations, c'est la première fois que nous entendons 5 coups aussi rapprochés dans un temps court. Nous avons eu la chance de pouvoir les enregistrer.

**Les collections d'objets** : autre nouveauté pour 2014, la collection d'objets découverts dans un abri sous roche à Taidnapam, à relier avec la petite balle colorée placée sous un tronc et le cadenas cassé et déplacé dans le sous-bois du camping Merrill.

**Le palpage d'une tête à travers la tente** : autre événement à relier avec les collections d'objets, dans la mesure où ces événements vont tous dans le sens d'un intérêt de la part du sasquatch pour l'être humain.

En effet, si cet hominidé existe, son comportement général trahit un intérêt pour l'homme. La présence apparente d'un sasquatch rôdant dans la partie sud du camping Merrill, donc toujours à proximité de campeurs, dans une situation où il peut s'en approcher en restant caché, exprime un intérêt de sa part pour nous. Nous avons pu constater la même chose au Homesite camping : coups autour du camping, dépôts d'objets près des tentes, arbre cassé dans le camping, témoignages de campeurs observés, etc. L'intérêt du sasquatch pour l'être humain semble même se prolonger jusqu'à des tentatives timides de contact. La présence de signes au bord de sentiers humains pourrait pencher dans ce sens. Cette créature semble divisée entre deux comportements contradictoires : éviter l'homme à tout prix pour assurer sa sécurité, et lui indiquer sa présence par des bruyages ou autres manifestations. Finalement, si l'homme était une espèce pacifique, le sasquatch finirait peut-être, de lui-même, par prendre contact...



Peluche de sasquatch achetée à Seattle.